'Āmuitahira 'a nō te mau 'oire

SPCPF

SYNDICAT POUR LA PROMOTION
DES COMMUNES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Rapport d'Activité 2020

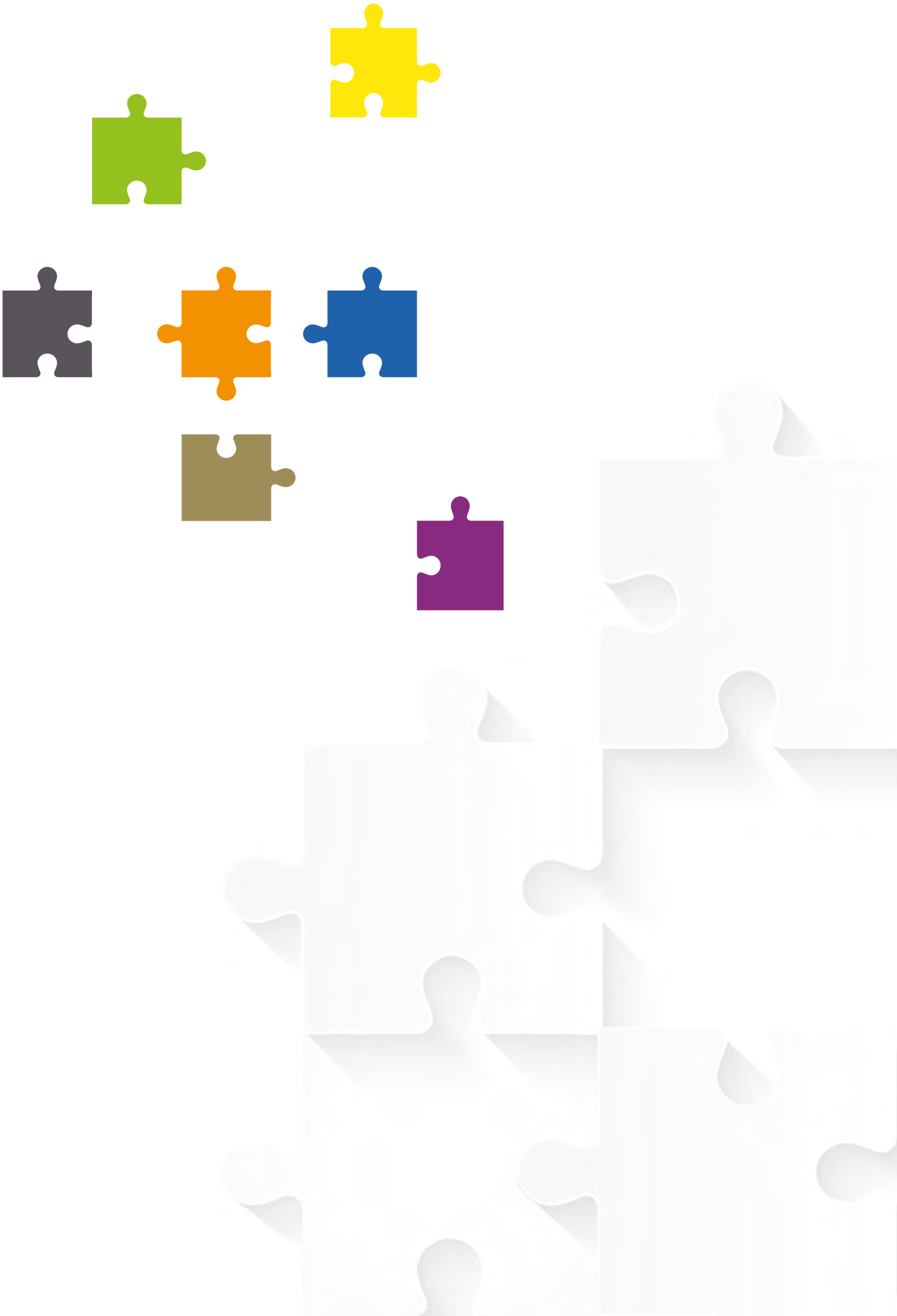

Après une première mandature à la tête du SPCPF, je remercie tout d'abord les élus des communes polynésiennes de m'avoir renouvelé leur confiance, en me reconduisant à cette fonction en août 2020. Pour autant, si je suis à nouveau président, nous sommes avant tout une équipe d'élus à défendre les intérêts de nos collectivités. Et nous ne sommes pas trop de quarante-six maires – Faa'a et Arue étant toujours invitées à adhérer et se joindre à nous – accompagnés par leur conseil municipal et leurs agents pour répondre aux exigences imposées par le contexte actuel.

2020, année perturbée s'il en est, amorce un temps de renouveau et de renouvellement. La crise sanitaire, puis économique et sociale qui s'en est suivie, souligne la place primordiale des communes comme échelon de proximité, désormais reconnue par tous.
Particulièrement sollicitées pour pallier les nombreux imprévus suscités par la pandémie de covid-19 (organisation du premier tour des élections municipales dans un contexte inédit, report du second tour, confinement, suspension des lignes inter-îles, fermeture des frontières, couvre-feu, etc.) et leurs conséquences en Polynésie, elles n'ont pas démérité en relevant les défis qui leur ont été présentés pour sécuriser leur population voire les aider à se nourrir.

Le rallongement de l'entre-deux tours, du fait du report des élections après le premier scrutin en mars, a plongé anciens et nouveaux élus dans une gestion de crise inédite. Pour ce faire, le SPCPF, au service de ses adhérents, s'est avéré particulièrement utile.
Il a occupé sa place de relais avec les institutions de l'État et du Pays, et a constitué une source précieuse d'informations pour les *tāvana* dans un temps où se montrer réactif, souple, productif et innovant était (et demeure) essentiel. Par ailleurs, la situation a fortement impacté le plan de charge du syndicat et bouleversé sa programmation.

L'activité des départements a été dense et présente un bilan plus que positif au regard de l'objectif de maintenir à tout prix un contact permanent avec les communes, accueillir les nouvelles équipes municipales dans les meilleures conditions, et permettre aussi aux maires de rencontrer collectivement les autorités pour la première fois de la mandature.

Cyril Tetuanui,
Président du SPCPF

> **“ Faisons de cette crise inédite une opportunité pour être inventifs !**

Parallèlement, une réflexion sur une révision des statuts du SPCPF afin de coller aux besoins communaux, eux-mêmes en mutation, est entamée.

Malgré cette crise sans précédent, il doit être relevé la capacité de notre syndicat à réagir rapidement en modifiant ses programmes en fonction des nécessités. Les priorités ont régulièrement changé pour accompagner la gestion de crise imposant à l'équipe de s'ajuster continuellement. Celle-ci a fait progresser ses méthodes et outils de travail et, bien mieux encore, fait preuve de créativité.

S'adapter aux évolutions, faire preuve d'innovation semblent désormais les mots d'ordre qui doivent imprégner notre état d'esprit et nos actions. Faisons de cette crise inédite une opportunité pour être inventifs !

Sommaire

1 2020 : une année particulière 3

2 Les réalisations par département en 2020 11

3 Les services transversaux du SPCPF 45

Listes des acronymes

ACCD'OM Association des communes et collectivités d'Outre-mer
AEP Adduction en eau potable
AGEDI Agence de gestion et de développement informatique (syndicat intercommunal)
CDD Contrat à durée déterminée
CDI Contrat à durée indéterminée
CESEC Conseil économique, social, environnemental et culturel
CFL Comité des finances locales
CGCT Code général des collectivités territoriales
CGF Centre de gestion et de formation
CHSP Centre d'hygiène et de salubrité publique
CJA Centre des jeunes adolescents
COPIL Comité de pilotage
CPS Caisse de prévoyance sociale
CVD Corps de volontaires pour le développement
DAG Direction de l'agriculture
DEP Département de l'eau potable
DETR Dotation d'équipement des territoires ruraux
DGEE Direction générale de l'éducation et de l'enseignement
DGSA Directrice générale des services adjointe
DI Département informatique
DIF Droit individuel à la formation
DIREN Direction de l'environnement
DMRA Direction de la modernisation et des réformes de l'administration
DNAF Dotations non affectées de fonctionnement
DNAI Dotations non affectées d'investissement
DOB Débat d'orientation budgétaire
DSFE Direction des solidarités, de la famille et de l'égalité
FED Fonds européen de développement
FIP Fonds intercommunal de péréquation
FNCCR Fédération nationale des collectivités concédantes et régies
FPC Fonction publique communale
GF Gestion financière
GREPFOC GRoupement des Établissements de Polynésie pour la FOrmation Continue
GRH Gestion des ressources humaines
IRCANTEC Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques
ISPF Institut de la statistique de Polynésie française
OPT Office des postes et télécommunications
PRU Programme de rénovation urbaine
PSSI Politique de sécurité des systèmes d'information
REU Répertoire électoral unique
RGPD Règlement général sur la protection des données
RGS Référentiel général de sécurité
RH Ressources humaines
RSPF Régime de solidarité de la Polynésie française
SDSI Schéma directeur du système d'information
SEM Société d'économie mixte
SERD Semaine européenne de la réduction des déchets
SIG Système d'information géographique
SIVMTG Syndicat intercommunal à vocation multiple des Tuamotu-Gambier
SIVU Syndicat intercommunal à vocation unique
SIVU Arue-Pirae Syndicat intercommunal d'étude de l'assainissement des eaux usées de Pirae et Arue

2020 : une année particulière

1

4 **Une programmation bousculée**
Impact de la crise sanitaire sur l'organisation, les projets et les actions du syndicat

8 **Une année électorale**
Séminaire d'accueil des élus délégués du SPCPF

9 **Élection du président et composition du nouveau bureau syndical**

10 **Une nouvelle mandature : enjeux et perspectives**
Séminaire « Ma commune, mon avenir »

UNE PROGRAMMATION **BOUSCULÉE**

1er février
L'OMS parle d'« état d'urgence »

29 février
Stade 2 de l'épidémie en métropole

11 mars
L'OMS qualifie l'épidémie de covid-19 de « pandémie »

16 mars
Le président de la République décide **le report du second tour des élections municipales** à une date incertaine

17 mars
Confinement en métropole

janvier / février
Premières réunions du CFL : malgré l'embellie de l'économie polynésienne, les communes décident de thésauriser en cas de situation difficile

2 mars
La majorité des maires désapprouvent le report éventuel des élections municipales

11 mars
1er cas de covid-19 identifié au *fenua*

14 mars
Fermeture des bars, restaurants et commerces dits « non essentiels »

29 février
Interdiction des rassemblements de + de 5 000 personnes

11 mars
Fermeture des écoles

11 mars
Activation du PC de crise par le haut-commissariat (santé, éducation, énergie économie, transports)

15 mars
1er tour des élections municipales

février — mars

mars / juillet

La directrice du département travaille seule et en télétravail sur la programmation, les marchés de prestations à venir et le projet de digitalisation

mars / mai

Intensification de l'animation des pages Facebook et du site internet

avril

Président : Gel des postes à pourvoir au sein du SPCPF (Formation, DI, DRS, DEP)

mars / avril

DRS moins sollicité par les communes (cantines fermées)

mars / mai

Le SPCPF relaye l'information entre État, Pays et Communes

mars / avril

Annulation des rencontres dédiées aux approvisionnements avec les communes adhérentes

mars / mai

Participation à la gestion de crise (19 réunions)

DGS, en réunion hebdomadaire au PC de crise sanitaire

Un agent de permanence au PC de crise solidarité

mars / mai

Consultation publique et attribution des marchés de travaux retardés par le confinement (Raivavae 3e tranche : extension réseau de Vaiuru)

Promotion · Formation · Informatique · Restauration scolaire · Eau potable · Communication

19 mars
200 000 cas de covid-19 recensés dans le monde

19 mars
Fermeture des frontières du *fenua* aux non-résidents

20 mars
Plan de sauvegarde du Pays : 5 Mds de Fcfp sont ponctionnés au FIP sans consulter ses membres

mars / mai
Explosion de nouvelles normes (gestion de la crise sanitaire)

26 mars
30 cas de covid-19 en 15 jours

20 mars
Confinement en Polynésie française

22 mars
Suspension de tous les vols inter-îles

26 mars
1er collectif budgétaire de crise

28 mars
Fermeture totale du ciel et des frontières

2 avril
Report du second tour envisagé « à l'automne » selon l'évolution sanitaire

8 avril
Mise en place d'un PC social

8 avril
50 cas de covid-19

20 avril
Allègement du confinement dans les îles

29 avril
Allègement du confinement à Tahiti et Moorea

avril

26 mars

Lettre du président du SPCPF au président du Pays pour agréer *a posteriori* le prélèvement « surprise » du FIP

mars / avril

Mobilisation de la directrice du DRS en tant que relais d'information : protocoles de préparation, de gestion des équipes, de livraison des paniers repas dans les îles de Tahiti et Moorea

mars / mai

Report ou annulation des missions de terrain (locales et en métropole)

mars / avril

Mise en place du télétravail et développement de solutions en distanciel : une urgence imprévue. Sécurité du système d'information du SPCPF à renforcer. Sollicitation élevée (SPCPF et communes)

mars / avril

Les équipes du SPCPF en télétravail

mars / juillet

Formulation de nombreux avis après consultation des communes (mesures et projets de texte visant la sécurité sanitaire et sociale)

mars / juillet

Programmes de contrôle de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine compromis par l'arrêt des vols, pour les communes des archipels (hormis Tahiti et Moorea)

mars / mai

Production d'infographies et de fiches de sensibilisation informatives pour soutenir les communes dans l'exercice de gestion de crise

UNE PROGRAMMATION **BOUSCULÉE**

11 mai
Fin du confinement en métropole

14 mai
Un décret fixe au 18 mai l'entrée en fonction des conseillers municipaux élus dès le premier tour des élections

21 mai
Annonce du Premier ministre que **le 2nd tour des élections municipales** se tiendra le 28 juin

15 juillet
Levée de la quarantaine, ouverture du ciel et des frontières

mars / mai
Mise en place de « cantines solidaires » et portage de repas à domicile pour les familles démunies

9 mai
60 cas de covid-19

3 juillet
Reprise des lignes aériennes Paris-Tahiti avec septaine à l'arrivée

31 juillet
Soirée au Piment rouge, cluster majeur

18 mai
Réouverture progressive des établissements scolaires

21 mai
Déconfinement total et reprise des vols inter-îles

28 juin
2nd tour des élections municipales

mai — juillet

mai

Reprise progressive de l'activité du département « restauration scolaire »

mai

Les équipes du SPCPF alternent télétravail et présentiel

mars / juillet

Reprogrammation complète et continuelle des formations des élus

2 juin

Les équipes du SPCPF sont invitées à travailler en présentiel

mars / juillet

Mise en stand-by des regroupements d'élus formateurs et des formations d'élus dans l'entre-deux tours

juillet / août

Réorganisation du département « restauration scolaire »

juillet / octobre

Concentration des actions après les élections municipales : accueil et formation des nouvelles équipes de la gouvernance

mars / juillet

Difficultés d'approvisionnements et prolongation des délais de 2 à 4 mois (travaux d'exploitation des forages de Parea – Huahine)

Retards de 4 à 8 mois dans la sous-traitance métropolitaine des schémas directeurs

Promotion · Formation · Informatique · Restauration scolaire · Eau potable · Communication

10 août
20 millions
de cas recensés dans le monde

10 sept.
1er décès en Polynésie lié à la covid-19

14 sept.
1 000 cas depuis la réintroduction du virus

7 octobre
10e décès en Polynésie lié à la covid-19

12 octobre
3 000 cas depuis août

14 octobre
Couvre-feu en métropole

17 octobre
Rétablissement de l'état d'urgence sanitaire

29 octobre
Reconfinement national

3 novembre
Annulation du 103e congrès des maires en métropole

9 nov.
Bilan : 10 000 cas et 50 morts

12 nov.
Plus de 100 patients hospitalisés en filière covid-19 au CHPF dont 25 en réanimation (pic de l'épidémie au *fenua*)

17 décembre
La Polynésie passe la barre des 100 morts de la covid-19

27 août
Extension du port du masque obligatoire dans de nombreux lieux publics

mars / juillet
Mise en lumière du rôle des communes dans l'accessibilité à une alimentation de qualité et de la problématique de l'autosuffisance alimentaire

12 octobre
Renforcement des restrictions sanitaires en Polynésie

11 décembre
Prolongation du couvre-feu jusqu'au 15 janvier

décembre

mars / juillet

Réflexion vers une redéfinition de la feuille de route (soutien au secteur primaire et à la consommation des produits locaux)

juillet / oct.

Afflux des demandes en formation des nouveaux élus

Formations à organiser dans un délai plus court et un contexte limitant qui oblige à trouver des lieux adaptés

août / oct.

Nécessaires ajustements aux absences liées aux cas de covid-19 ou cas contacts (20 annulations et 34 absences non annoncées, etc.)

Adaptation de la pédagogie au volume des groupes d'élus (ex : trinôme d'animateurs)

août / oct.

L'allongement des plannings rend difficile la gestion des dossiers avec le chevauchement des agendas

août / oct.

Actions « finances et fiscalité », tributaires des calendriers impactés par la gestion de crise, reportées au 2nd semestre

août / nov.

Dédoublement des actions en présentiel pour respecter les gestes barrières et la limitation des regroupements

juillet / oct.

Rythme très soutenu qui connaît un nouveau frein avec le pic de l'épidémie covid-19 au *fenua* en novembre

nov. / déc.

Face à la recrudescence des cas de covid-19, plusieurs formations sont reportées en 2021

Renouvellement de la gouvernance du SPCPF

Les élections municipales une fois clôturées, les 46 communes membres du syndicat désignent chacune leurs **4 élus délégués** (2 titulaires et 2 suppléants) pour le SPCPF.
Ces élus en constituent la gouvernance, sous forme du **comité syndical.**
C'est d'ailleurs au sein de cette assemblée que sont ensuite désignés par vote le président, les vice-présidents et le bureau du syndicat.

Le séminaire d'accueil des délégués du SPCPF

1er rassemblement SPCPF de la mandature.

Lundi 3 août au *fare amuira'a Taniera* de Matatia, à Punaauia.

123 participants (délégués et suppléants) issus de 43 communes membres.

Animation assurée par les élus formateurs et l'équipe du SPCPF ; pédagogie en ateliers tournants.

Objet :

- Permettre à chaque élu de se familiariser avec le fonctionnement du syndicat et les missions clefs de ses cinq départements ;
- Rencontrer les équipes et se situer en tant qu'élus délégués au sein du SPCPF et dans leurs communes ;
- Être sensibilisé aux valeurs de l'intercommunalité et à l'importance du rôle des délégués.

Bilan :

- Souhait exprimé des élus de travailler en proximité et en lien renforcé avec le SPCPF ;
- Reconnaissance des rôles (centre de ressources et de formation, participation à la montée en compétences des élus et agents, lieu d'union et d'échanges entre toutes les communes polynésiennes) et de l'expertise du syndicat ;
- Importance des échanges entre les communes, chacune sur un pied d'égalité ;
- Facilitation du travail du maire et du conseil municipal.
- Mise en avant de l'engagement des élus délégués : à la fois forces de propositions et relais d'information.

Composition du bureau syndical et répartition des attributions des vice-présidents

Les élus délégués du SPCPF réunis en séminaire d'accueil ont, le lendemain, élu le président et les membres du bureau syndical. Depuis la dernière mandature, les vice-présidents se sont vu attribuer le suivi d'un département du SPCPF. Afin de répartir davantage le travail et les responsabilités, le président a proposé pour cette nouvelle mandature de leur confier, en plus, différentes thématiques (éventuellement appelées à évoluer en fonction de leurs avancées).

M. Simplicio LISSANT
Maire de PUNAAUIA
1er vice-président
En charge des dossiers Statut de l'élu et FPC, finances, fiscalité communale

M. Marcelin LISAN
Maire de HUAHINE
2e vice-président
En charge du dossier Transport insulaire

M. Cyril TETUANUI
Maire de TUMARAA
Président

M. Clément NUI
1er adjoint de FANGATAU
3e vice-président
En charge du suivi du Département Eau potable et du dossier assainissement

M. Frédéric RIVETA
Maire de RURUTU
4e vice-président
En charge du suivi du Département Informatique et du dossier développement numérique

M. Henri TUIEINU
Maire de FATU HIVA
5e vice-président
En charge du dossier SAGE

M. Evans HAUMANI
Maire de MOOREA-MAIAO
6e vice-président
En charge des dossiers énergie et tourisme

M. Thomas MOUTAME
Maire de TAPUTAPUATEA
7e vice-président
En charge du suivi du Département restauration scolaire et du dossier restauration communale et sociale

M. François MAURI
Conseiller municipal de RANGIROA
8e vice-président
En charge des dossiers déchets et économie circulaire

Mme Namoeata BERNARDINO
4e adjointe de TEVA I UTA
9e vice-présidente
En charge du suivi du Département de la formation

M. Damas TEUIRA
Maire de MAHINA

M. Tetuanui HAMBLIN
Maire de TAIARAPU OUEST

Mme Chantal GALENON
Conseillère municipale de PAPEETE

Mme Patricia AMARU
Maire de TAHAA

M. Vai GOODING
Maire de GAMBIER

M. Reupena TAPUTUARAI
Maire de ARUTUA

M. Tahiata FERNAND
Maire de TUBUAI

M. Jacob KAIHA
Conseiller municipal de UA POU

LES ENJEUX DE LA MANDATURE 2020-2026

Le SPCPF a réuni les maires et leur équipe municipale nouvellement élus durant deux jours en août pour identifier et formaliser les enjeux de la mandature. Inscrire l'action communale dans une démarche prospective, intégrant le contexte inédit, incertain et exigeant lié à la crise sanitaire, est une nécessité face à la désorganisation du monde institutionnel, économique et du tissu social.

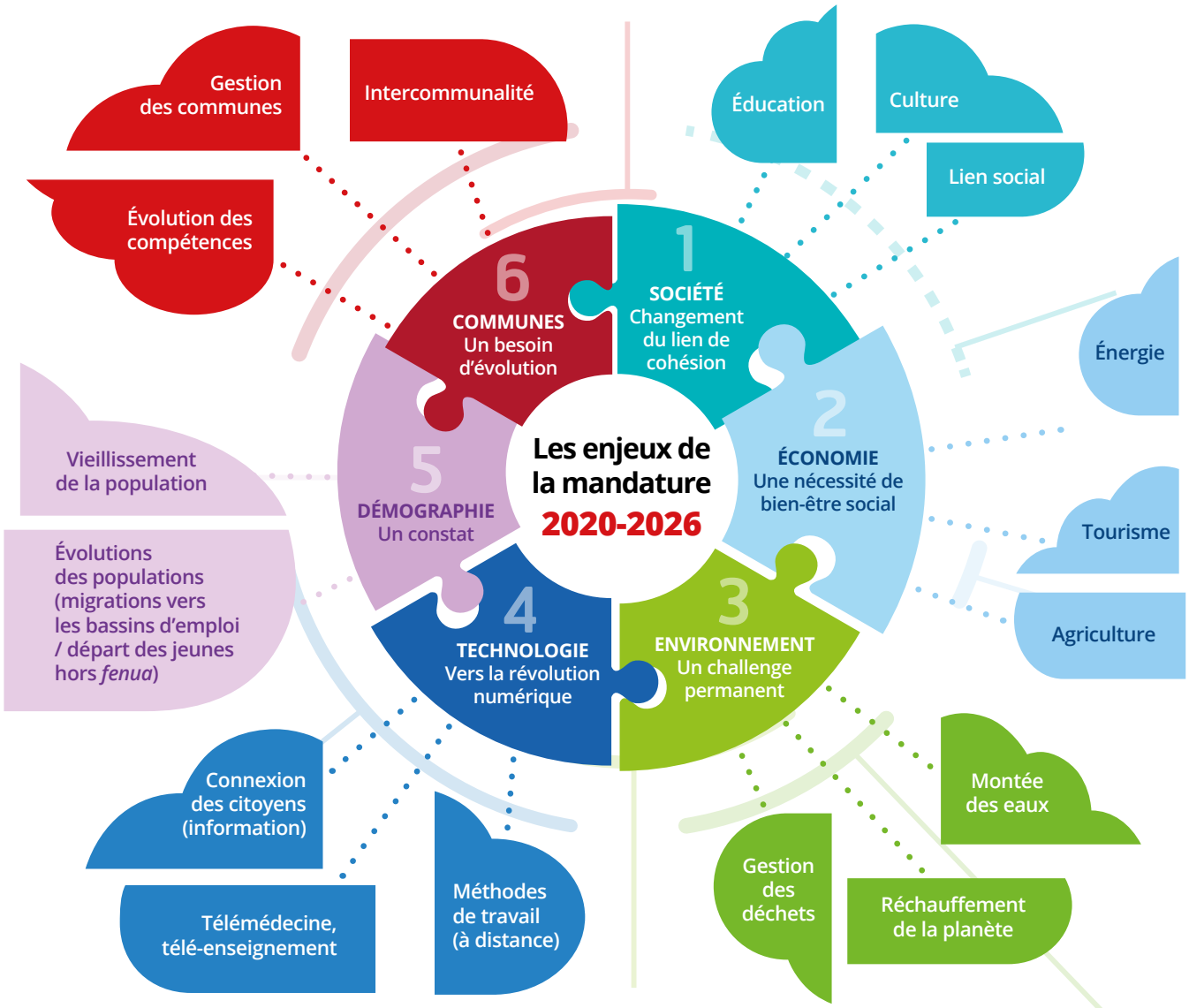

Un séminaire interactif

> Préparation et conduite du séminaire, confiées à un prestataire. Une modalité concluante pour l'équipe du SPCPF mobilisée par ailleurs sur les aspects juridiques et financiers

> Intitulé : « **Ma commune mon avenir** »

> Date : **5-6 août 2020**

> **121 participants :** 80 élus et 41 agents issus des 5 archipels

> Lieu : **commune de Paea** (commune dont le maire, Tony Géros, a remplacé Jacky Graffe, mort en mai après avoir endossé cette fonction durant 45 ans)

Les réalisations par Département en 2020

2

12 La promotion de l'institution communale

19 La formation des élus

27 Le département informatique

33 Le département restauration scolaire 1er degré

39 Le département eau potable

Les actions de 2020

Très fortement mobilisé dans la gestion de la crise (cf. pp. 4-7), le département de la promotion de l'institution communale a par ailleurs été particulièrement sollicité pour produire des avis de nature juridique et accueillir au second semestre les nouveaux élus entraînant un renouvellement des gouvernances au sein des instances dans lesquelles les communes sont représentées (notamment au CFL).

> **Une année au plan de charge dense**

> **Le SPCPF : un espace de préparation des élus à porter la voix des communes au-devant des partenaires**

Consultation des communes et production d'avis juridiques

7 avril - Avis sur le projet d'ordonnance relative au report du second tour des élections municipales en Polynésie française et Nouvelle-Calédonie et à l'établissement de l'aide publique 2021.

26 novembre - Avis sur les « 4 D » (différenciation, décentralisation, déconcentration et décomplexification) du futur projet de loi du même nom, suite à une saisine des sénateurs polynésiens, eux-mêmes sollicités par le ministre des Outre-mer. Consultation à distance des élus en deux semaines.

Du 5 au 13 nov. - Relai de la consultation de la DMRA sur les vingt ans de la déconcentration (avec relances téléphonique et suivi des retours).

Novembre - Préparation de la future contractualisation entre le Pays et l'État pour la période 2021-2023, réunion de concertation avec le SPCPF et les *tavana* sur le volet communal du contrat de développement et de transformation.

16 décembre - Avis sur le toilettage de la Fonction Publique Communale.

Une nouvelle méthode de consultation des communes

Les expériences en distanciel dans le courant de l'année ont donné lieu à d'autres modalités pour recueillir l'avis des élus communaux, venant s'ajouter aux groupes de travail traditionnels : la consultation par voie de questionnaires diffusés auprès des communes (par exemple : sur le projet de loi « 4D » ou encore sur le projet de loi du Pays relatif à la participation des communes dans des compétences d'agriculture et de biosécurité).

Missions

Valoriser les actions des communes en tant qu'échelon de proximité privilégié de l'action publique, surtout dans le contexte géographique de la Polynésie française.

Défendre les intérêts du monde communal polynésien avec ses réalités et spécificités.

Unir les communes autour des dossiers d'actualité et réformes les concernant et porter leur parole notamment via le président et les vice-présidents du SPCPF.

Organiser des rassemblements d'élus (groupes de travail, réunions préparatoires, séminaires, journées thématiques) et les représentations techniques et institutionnelles pour leur permettre de mesurer les enjeux des décisions à prendre et d'opérer les arbitrages nécessaires.

Quelques réalisations durant la précédente mandature

- Modifications du fonctionnement du CFL, notamment l'intégration d'une coprésidence communale.
- Changement de la règlementation en matière d'eau potable pour les Tuamotu.
- Réforme du mode d'élection des communes associées.
- Réforme du Régime de solidarité de la Polynésie française.
- Réforme du nouveau code des marchés publics polynésien.
- Mise en place des Journées de l'innovation communale.
- Reconnaissance du SPCPF par les partenaires institutionnels, désormais systématiquement consulté par eux pour recueillir l'avis et la position des élus communaux.

4 mai - Avis sur le projet relatif au report du second tour en métropole et à l'adaptation du décret du 9 juillet 1990 à l'état d'urgence sanitaire.

14 mai - Avis sur le projet de loi du Pays relatif à la participation des communes dans des compétences d'agriculture et de biosécurité.

15 mai - Retours de la consultation sur le projet de loi du Pays relatif au concours du Pays sur les aides sociales (impact sur les finances communales).

25 mai - Avis sur le projet de loi portant annulation du second tour et organisation d'un nouveau scrutin dans les communes concernées, fonctionnement transitoire des établissements publics de coopération intercommunale et report des élections consulaires.

28 septembre - Avis sur le projet de texte visant à mettre en place un dispositif de solidarité en matière d'électricité.

9 octobre - Avis conjoint avec la présidence de Polynésie française sur le projet d'ordonnance étendant et adaptant en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie les dispositions de la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

17 décembre - Deux élus entendus au CESEC sur le projet de loi du Pays concernant le transport interinsulaire.

23 décembre - Avis sur le projet d'ordonnance portant réforme de la formation des élus locaux.

Un maire, co-président du CFL

Cyril Tetuanui, en tant que maire de la commune de Tumaraa, a été désigné le 17 novembre co-président du Comité des finances locales (et Simplicio Lissant, maire de la commune de Punaauia, comme son suppléant), pour représenter les communes aux côtés du haut-commissaire et du président du Pays. Cette coprésidence d'un maire est l'aboutissement, après une dizaine d'années, d'une demande des *tāvana*, premiers concernés par cette instance qui gère le Fonds intercommunal de péréquation, principale source de financement des communes.

Organisation de réunions préparatoires, de réflexion et/ou de formation

Participation à la réflexion sur des chantiers en cours, accompagnement sur des dossiers spécifiques le nécessitant, partage d'expériences, information voire formation ; les actions du département et des élus communaux anticipent autant que possible les besoins des communes.

Code des communes de Polynésie & CGCT : une réunion en février entre le SPCPF, des communes représentatives des archipels et de tailles différentes et les services de l'État.

Plan de relance du Pays : pour s'assurer de la participation des communes, 3 groupes de travail techniciens et élus se sont tenus sur le volet des finances au sein des discussions du FIP.

Toilettage de la FPC : 5 réunions préparatoires et 6 réunions sous le pilotage du CGF et de l'État (à partir du mois de septembre avec les nouveaux élus) ont donné lieu à une proposition.

Dotation d'équipement des territoires ruraux : accompagnement des communes concernées par la modification de la réglementation de la DETR dans leur recours auprès du Conseil d'État et auprès du Pays également saisi (2 réunions de travail).

COPIL PRU : le comité de pilotage du programme de rénovation urbaine (ministère du Logement et Service de l'urbanisme, maires, SPCPF) s'est réuni deux fois. Un séminaire a été organisé en septembre.

Comité des finances locales : 4 regroupements d'élus en début d'année se sont penchés sur la gestion des dossiers de financement des communes (FIP). Après l'élection des nouveaux élus du CFL en septembre, l'augmentation des dotations à 1,4 milliard de Fcfp, les travaux préparatoires ont donné lieu à des réunions techniques en faveur de l'installation des nouvelles équipes du CFL : information et formation des équipes d'élus au CFL désormais coprésidé par un maire, sensibilisation aux enjeux et à leur mission représentative, accompagnement dans leur prise de fonction. Des réunions qui ont combiné les thèmes suivants : FPC, FIP, Contrat de développement et de transformation, plan de relance.

Marchés publics : 1 présentation du SPCPF au réseau d'acheteurs publics du CGF sur les réformes à venir en la matière.

Électricité : partage des expériences auprès d'élus et d'agents communaux intéressés par le domaine de l'électricité (1 groupe de travail et 3 formations à distance).

Assainissement : groupe de travail SIVU (Pirae, Arue) et SEM de Papeete pour étudier les pistes d'évolution réglementaire sur l'assainissement.

> **En 2020, l'équipe a su se mobiliser pour coordonner, recueillir, rendre des avis sur des projets de lois, être force de propositions auprès des élus et maintenir le lien avec le terrain dans un contexte de pandémie, avec l'objectif de former rapidement les élus sur le fond des dossiers.**

Projets en partenariat

Parmi les partenariats du SPCPF, certains ont donné lieu à des avancées dans le courant de l'année

Avec la Direction de l'agriculture pour les communes de l'agglomération de Papeete – Projet de « Référent agricole communal » : coordination des acteurs pour favoriser les échanges dans la mise en œuvre du projet porté par le Pays « Référent agricole communal » (7 réunions dont 4 organisées par le SPCPF – départements restauration scolaire & promotion).

Avec le CGF et l'OPT – Projet de « Maison des communes » : une réunion intercommunale à l'initiative du CGF pour valider le principe de participation au projet de maison des communes et une autre réunion entre SPCPF-CGF-OPT pour valider le positionnement des deux établissements en tant que partenaires du projet OPT avec un espace dédié à la maison des communes.

Avec la FNCCR – Dans le domaine de « l'énergie » :

- Adhésion du SPCPF à la FNCCR pour un appui technique et méthodologique.
- Mission FNCCR pour accompagner les communes dans l'élaboration des documents les liant à leur concessionnaire (cahier des charges, convention cadre d'objectifs…).

Le statut de l'élu local « fiché »

Parmi les actions en faveur de l'accueil de la nouvelle gouvernance, des fiches récapitulatives et illustrées sur la statut de l'élu local ont été rédigées par une stagiaire du département et mises en ligne sur le site du SPCPF (https://spc.pf/statut-lelu-local).

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)

regroupe plus de 800 collectivités locales en métropole qui organisent les services publics locaux en réseau (énergie, cycle de l'eau, numérique, déchets).

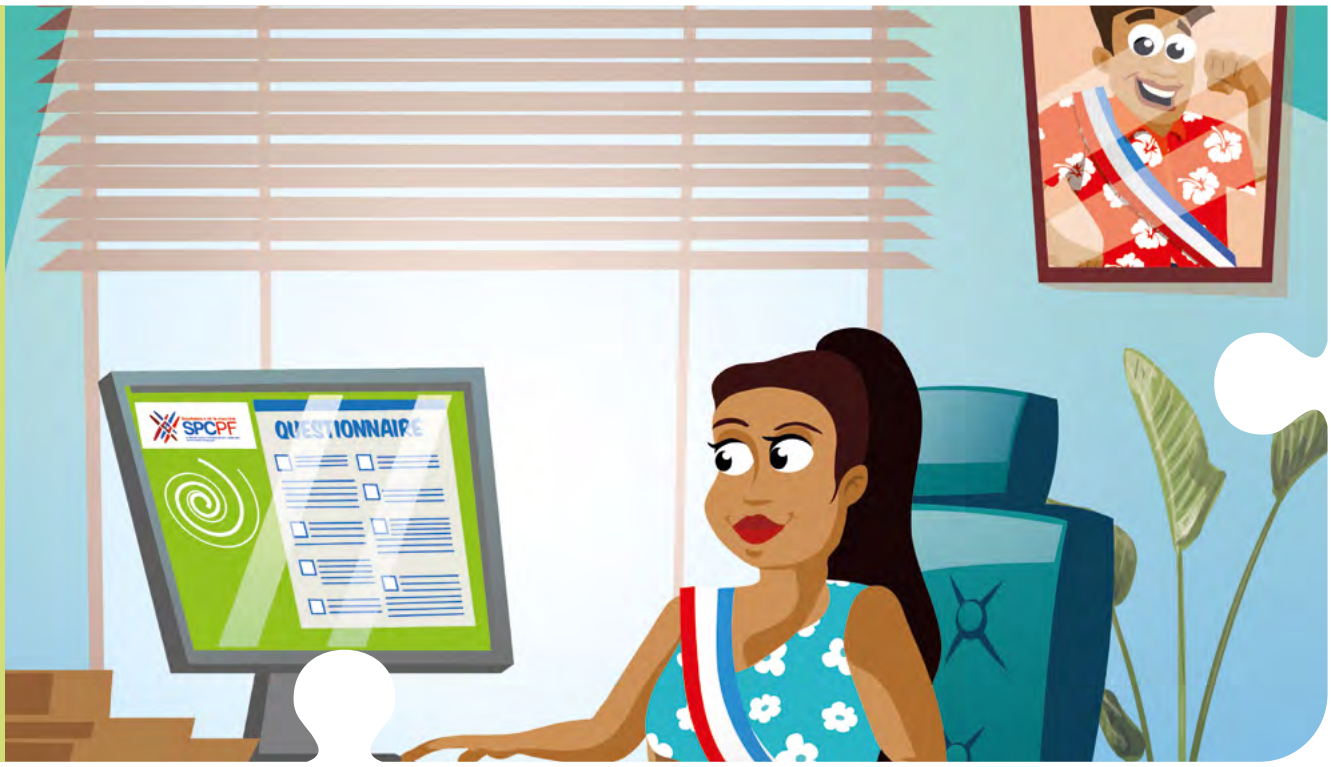

L'effort de communication du département en 2020

2019

4 articles sur le site internet du SPCPF
33 posts sur la page Facebook du SPCPF
avec une moyenne de 1015 vues par post
(moyenne générale du SPCPF : 1 089 vues)

2020

12 articles sur le site internet du SPCPF
55 posts sur la page Facebook du SPCPF
avec une moyenne de 1449 vues par post
(moyenne générale du SPCPF : 1 085 vues)

TOP 3 des posts :

- Infographie sur la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à la covid-19
- Information du décret fixant la date du second tour + infographie sur l'évolution des dispositions relatives aux marchés publics
- Infographie sur les échéances pour les institutions communales polynésiennes à respecter dans le cadre de la covid-19

4 agents
DGS, 2 juristes,
1 chargé de mission « finances et fiscalité »
(absent au premier semestre)
+ 1 stagiaire pendant 3 mois

46 Communes adhérentes

13 Avis formulés après consultation des communes

38 actions et groupes de travail

LA PROMOTION DE **L'INSTITUTION COMMUNALE**

ENJEUX ET PERSPECTIVES

La légitimité des propositions relayées par ce département dépend de la mobilisation et de la représentativité des élus issus de toutes les communes de Polynésie française, dans le respect de leur diversité.

Un enjeu primordial tient donc à l'implication et une participation accrue des élus de la gouvernance aux groupes de travail et aux consultations pour faire avancer les dossiers dans leur dimension politique.

Une difficulté : la production d'avis les plus représentatifs possibles de l'ensemble des communes dans des délais parfois irréalistes.

Développer les missions de promotion de l'institution communale, notamment d'une part, du fait de l'identification des communes comme un acteur majeur de la relance économique dans le contexte de gestion de la crise en 2020 et d'autre part, à travers un accompagnement juridique dédié aux communes, assuré par un poste permanent de juriste (à recruter).

Renforcer les efforts entrepris pour communiquer davantage sur les actions du SPCPF notamment dans le contexte de la nouvelle mandature.

Les actions de 2020

L'année 2020 s'est concentrée sur la formation des nouveaux élus, sans distinction de fonction (maires, adjoints, conseillers), notamment sur les fondamentaux afin de tenter de répondre à une demande accrue dans un temps limité. Le département s'est également investi dans plusieurs projets transverses (page 50) (gestion des dépenses, digitalisation) et a initié une réflexion sur le DIF Élus (droit individuel à la formation) en collaboration avec le département Promotion, en faveur d'un dispositif mieux adapté aux particularités des élus communaux de Polynésie française.

Missions

Garantir le droit à la formation pour les élus des communes adhérentes.

Établir un programme de formations, selon les moyens du département, proposant aux élus d'acquérir les outils nécessaires à la réalisation de leurs missions et à la mise en œuvre de leur programme communal.

Pour réaliser ces missions, l'équipe du département :

Privilégie une pédagogie participative, adaptée aux spécificités des communes, interactive.

Anime, coordonne les actions du réseau des élus formateurs et assure en continu leur formation de formateurs.

3 agents

1 directrice
Tehani Leyral

1 chargée de formation, à compter de juillet,
Maite Tchang

1 CVD à compter d'avril,
Tehinarii Chan

+ 1 mi-temps à compter de septembre

13 élus Formateurs

46 Communes adhérentes

LA FORMATION **DES ÉLUS**

Un programme de formation fondé sur l'expérience des élus

Le programme des formations des élus 2020-2026 a été élaboré à partir des résultats de l'enquête conduite en 2019 auprès des élus sur les difficultés et défis rencontrés au cours de leur mandat et leur expérience de formation durant la précédente mandature, en tenant compte des principaux besoins exprimés, en particulier : proximité (délocalisation, contexte communal, l'humain au centre), adaptation de la pédagogie (au public, au terrain, méthodologie variée et innovante), ajustement des thèmes aux temps de la mandature, suivi des élus formés.
Cohésion d'équipe, complémentarité entre élus et agents, communication, sont apparus comme des besoins centraux, en plus des sujets liés au cadrage juridique et aux outils de mise en place des projets.

> **Après le 2e tour des élections et à partir de la publication des offres de formation, les demandes d'inscription ont afflué, la plupart émanant des élus effectuant leur premier mandat.**

Actions prévues et réalisées	Prévu sur 9 mois (avril à décembre **441 participants)**	Réalisé sur 4 mois (août à novembre **450 participants)**
Formations intercommunales	10	11
Séminaires intra-communaux	2	3
Séminaire d'accueil des délégués du SPCPF	1	1
Formations des élus ressources	7	3
TOTAL	**20**	**18**

18 actions dont **3 groupes de travail**

6436,5 heures de formation

450 participations

63 refus
(hormis les reports)
pour 3 motifs :

- formation réservée aux élus délégataires,
- dépassement du quota de participants,
- déplacements inter-îles restreints par la situation sanitaire.

559 demandes
individuelles d'inscription en provenance de **313 élus** issus de **38 communes**

> « Après les reprogrammations successives, les formations des élus n'ont pu commencer qu'après le 2e tour des élections et se sont tenues sur quatre mois au lieu des neuf initialement prévus. »

LA FORMATION **DES ÉLUS**

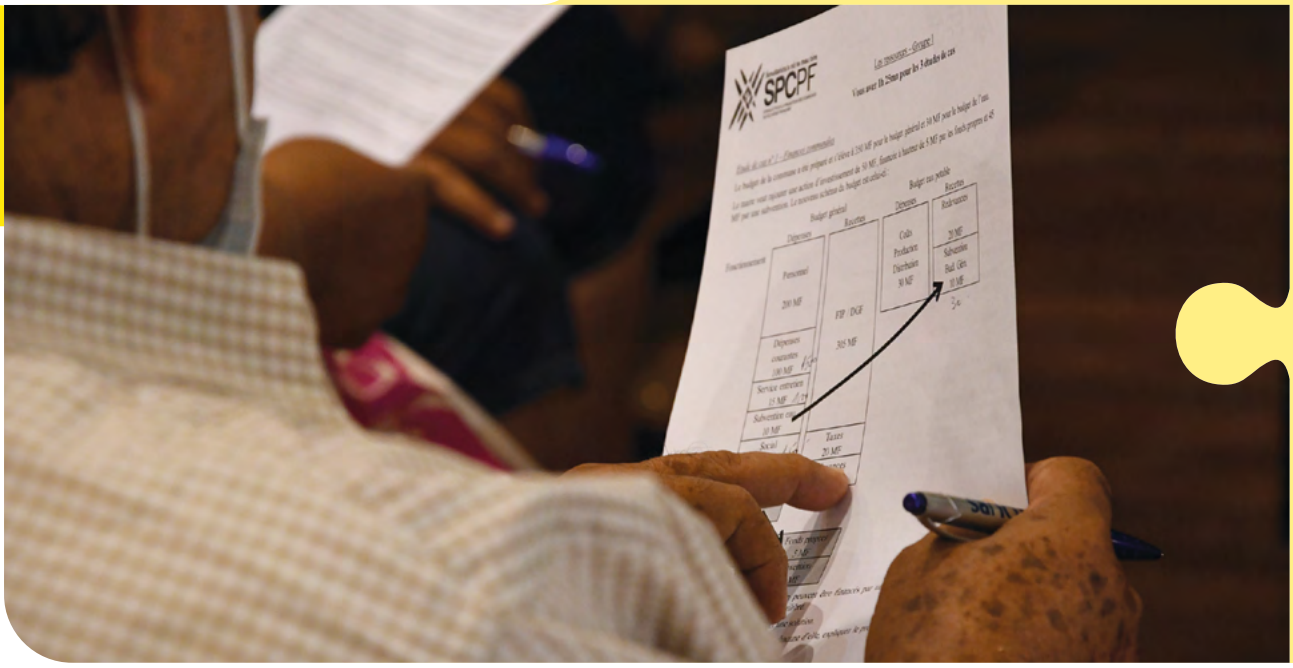

jusqu'à
60 élus
par formation
(pour répondre
à la forte demande)

Thèmes des formations	Nb	Nb de participants	Nb d'heures
Séminaire d'accueil des délégués	1	123	857,5
Démarrer son mandat : Fondamentaux pour les nouveaux élus	7	201	3678,5
Savoir négocier et se positionner en tant qu'élu	3	42	560
Prendre la parole en public	2	45	602
S'exprimer avec efficacité devant les médias	1	10	140
Police du littoral	1	29	598,5
TOTAL	**15**	**450**	**6436,5**

Typologie des participants selon leur fonction

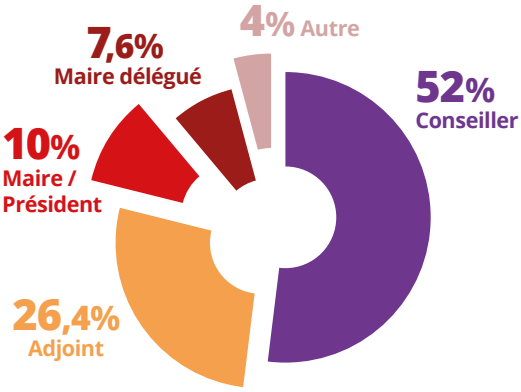

Types de formations	Nb	Nb de participants	Nb d'heures
Inter-communale	10	326	4305
Mixte (agents-élus) **inter**-communale	1	29	598,5
Intracommunale	3	66	931
Union de communes délocalisée	1	29	602
TOTAL	**15**	**450**	**6436,5**

Animation	Nb	Nb de participants	Nb d'heures
Avec prestataire	9	189	2978,5
Sans prestataire	6	261	3458
TOTAL	**15**	**450**	**6436,5**

> Un challenge relevé par le département de la formation : malgré les aléas de l'année, le nombre d'élus formés correspond globalement au nombre qui avait été programmé.

Garantir l'accès à la formation par une bonne diffusion de l'information

Le bilan des formations montre que l'information sur les formations passe en premier lieu par le conseil municipal des communes et via un agent ou un élu au sein de la commune mais avec une disparité selon les communes. Le SPCPF s'emploie à s'assurer que tous les élus bénéficient de cette information.

- Via les plateformes du SPCPF (site internet, page Facebook) ;
- Via le catalogue d'offres de formation du SPCPF (hors année d'élection) ;
- Via des agents référents « formation » qu'il a été jugé utile d'identifier dans les communes, afin qu'ils assurent une communication efficace et régulière au sein de leur commune, auprès de l'ensemble des élus. Si cette collaboration reste à renforcer dans certaines communes, les agents identifiés se sont montrés impliqués et efficaces notamment suite aux ouvertures et modifications successives des sessions en 2020.

Répartition des participants par provenance (archipel)

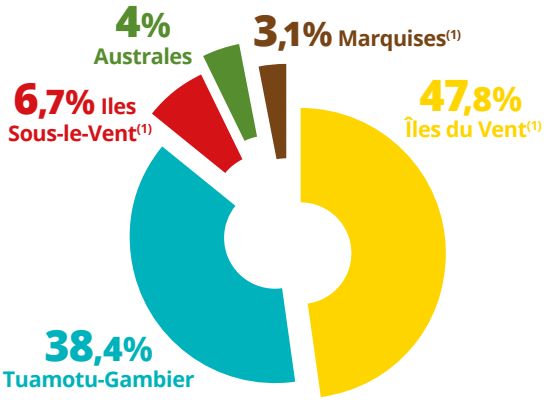

(1)Les délocalisations prévues aux Marquises et aux îles Sous-le-Vent ont dû être reportées suite à la recrudescence de covid-19 en fin d'année.

+8

Actions imprévues

(pour s'adapter à la demande)

Le bilan des formations 2020 : analyse des évaluations

À l'issue de chaque formation, des bilans oraux collectifs sont effectués avec les participants qui répondent par ailleurs à un bref questionnaire écrit. Pour la première fois, ces évaluations à chaud ont été traitées et analysées. Il en ressort les points suivants.

La satisfaction exprimée en fin de formation est générale, avec des points positifs relevés :

- la pédagogie interactive est plébiscitée, les temps d'échanges entre élus particulièrement appréciés, ainsi que le bilinguisme ;
- les acquis portent sur l'ensemble des apprentissages (savoir-être, savoir-faire, savoirs) : réglementations, cadrages juridiques, techniques de communication, outils et méthodes, statut de l'élu, complémentarité entre élus et cadres, confiance en soi dans l'exercice des missions d'élus, positionnement en tant qu'élu — les éléments de « savoir-être » arrivant en tête des réponses exprimées ;
- les élus soulignent, en particulier, les prises de conscience suscitées par les formations : le sens de leur responsabilité d'élus, la nécessaire cohésion de l'équipe municipale, l'intérêt de la communication et de l'écoute des besoins, l'importance des valeurs (respect, humilité, partage), la place centrale de la population au cœur de l'action communale...

Les acquis de la formation (extraits du bilan des évaluations à chaud) :

Pour **58,2%** des participants : le **sens de leur responsabilité d'élus**

pour **46,5%** La **cohésion d'équipe** (entre élus, avec les agents)

28% des élus soulignent l'**intérêt de communiquer**, d'écouter les besoins.

Les améliorations souhaitées portent sur :

- la durée des formations (à prolonger) au vu de la densité des contenus ;
- le souhait de davantage de mises en situation, de visites terrain et de délocalisations ;
- la participation de plus de *tāvana* aux formations, aux côtés des adjoints et conseillers municipaux ;
- le suivi des élus après les formations.

100%
des formations
co-animées par
des élus formateurs

Les élus formateurs : un dispositif porteur de sens

L'apport des élus formateurs du SPCPF en tant qu'intervenants, « facilitateurs » et porteurs de sens est reconnu par tous.

Aucune formation n'est proposée en animation simple par un expert ou un prestataire. Afin de s'assurer de l'adaptation des formations à l'approche « Élus », 100 % des formations et séminaires ont été retravaillés et animés ou co-animés par des élus formateurs. Une stratégie gagnante puisque la satisfaction sur l'approche pédagogique avoisine les 100 % dans les évaluations effectuées en fin de formation.

Les élus formateurs ont pu être réunis trois fois dans l'année.

De nouveaux élus formateurs ont été repérés au cours des différentes sessions de formation, leur programme de formation sera initié en 2021.

> « Les formations sur les fondamentaux ont été plébiscitées par les nouveaux élus en 2020 et devront se poursuivre en 2021. »

LA FORMATION **DES ÉLUS**

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Former le plus grand nombre d'élus possible sur un territoire immense et parfois mal desservi en transports aériens.

Répondre à une demande importante (plus de 700 nouveaux élus) sous des formats adaptés aux conditions sanitaires et restrictions financières.

Veiller à la qualité pédagogique et à l'adéquation de l'offre avec les besoins des élus mais aussi la diversité des communes et des parcours d'élus (démarche d'innovation).

Mettre en place le suivi des élus formés (pour évaluer l'adaptation des formations et, au besoin, procéder aux réajustements nécessaires).

Dynamiser l'animation du réseau de l'ensemble des communes (élus ambassadeurs, référents communaux) pour assurer une diffusion régulière des informations du SPCPF vers les élus.

Renforcer le réseau des élus formateurs et le faire évoluer vers un groupe d'« élus ressources » spécialisés sur des thématiques.

Digitaliser la gestion des formations.

Poursuivre et compléter le socle des « fondamentaux » par des formations thématiques afin de permettre aux élus de mieux connaître et respecter leur cadre d'intervention (budget, achats publics, analyse financière, pluri-annualité des investissements) face à la situation financière des communes dégradée (crise Covid) et pour tenir leur rôle d'acteur du plan de relance économique.

Développer les partenariats en matière d'innovation, et renforcer la collaboration avec le CGF.

Reports en 2021

110 élus Prioritaires

4 Séminaires intra-communaux

Les actions de 2020

Outre gérer les conséquences de la crise sanitaire avec la mise en place de solutions en distanciel et du télétravail (lire pp. 4-7), le département informatique a tenu, autant que faire se peut, ses objectifs de l'année concernant l'homologation sécurité du système d'information du SPCPF et la mise en place des prologiciels e-sedit GF et e-sedit RH.

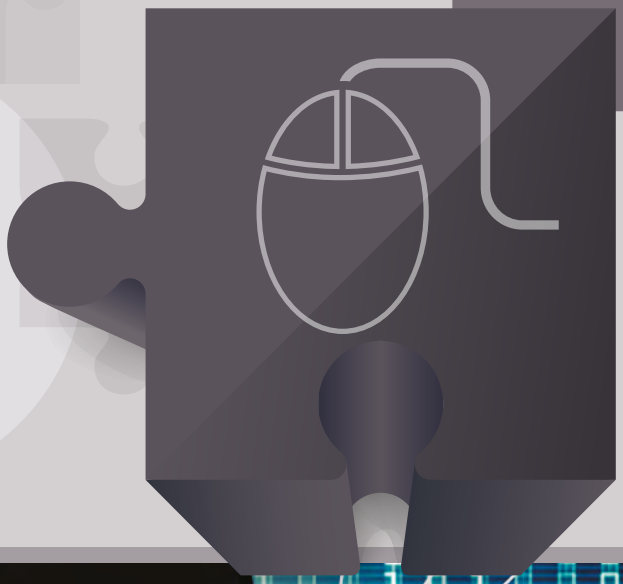

> **“ Un défi de taille de l'année 2020 : la mise en place du télétravail dans l'urgence tout en veillant à la sécurité – par ailleurs à renforcer – du système d'information du SPCPF**

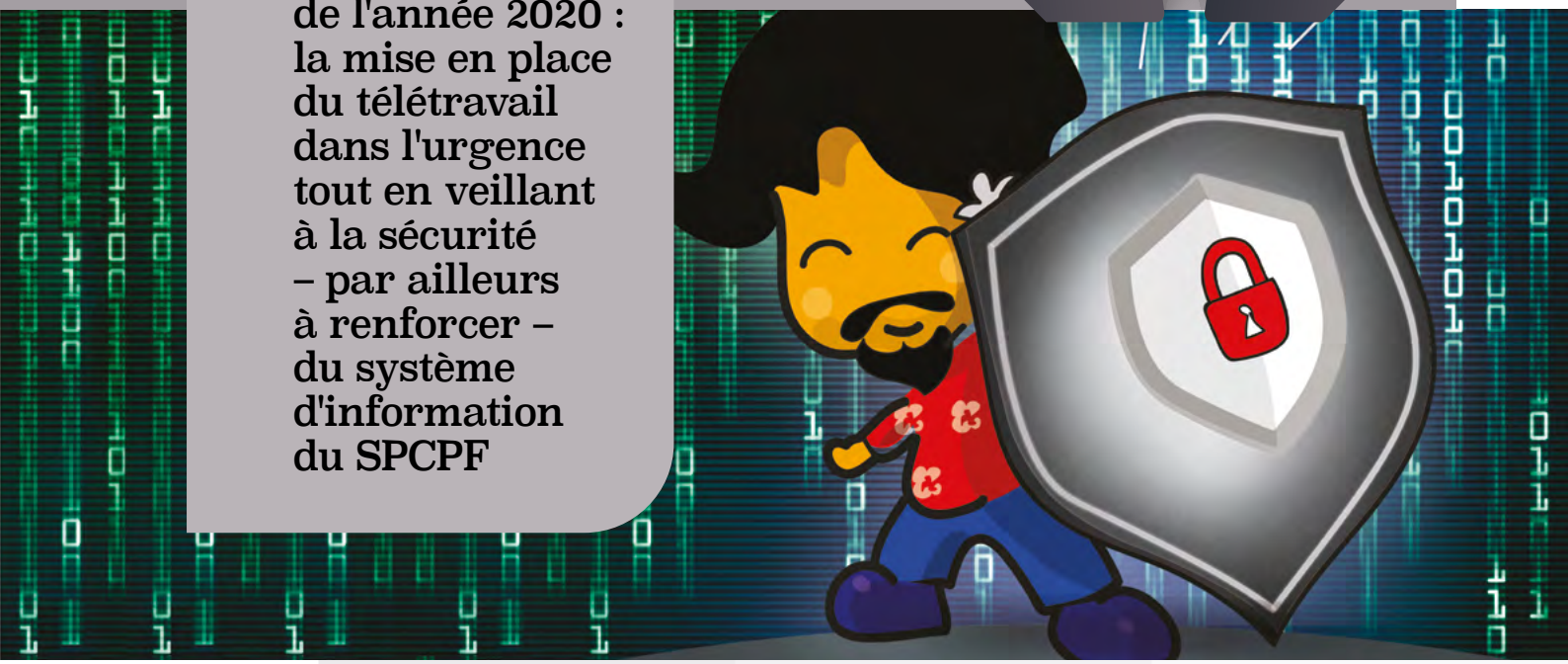

Missions

Rechercher des outils évolutifs adaptés au fonctionnement des services communaux polynésiens.

Distribuer ces logiciels ou nouvelles applications aux adhérents à la compétence informatique.

Fournir aux communes les conditions techniques nécessaires au bon fonctionnement des logiciels :

- **assister les agents** sur l'utilisation de ces logiciels,
- **assurer une permanence téléphonique quotidienne** pour les utilisateurs des logiciels distribués.

Conduire les études (dossier de financement principalement) et **maîtrises d'œuvre des parcs informatiques et systèmes d'exploitation** (réception de travaux) en vue de les consolider, les améliorer ou les renouveler (installation ou rénovation de réseaux, notamment **pour une meilleure sécurité juridique et numérique**).

Superviser le dispositif de maintenance.

Administrer le réseau informatique du SPCPF.

Renforcer et former l'équipe des agents du SPCPF pour favoriser l'accompagnement aux communes.

LE DÉPARTEMENT **INFORMATIQUE**

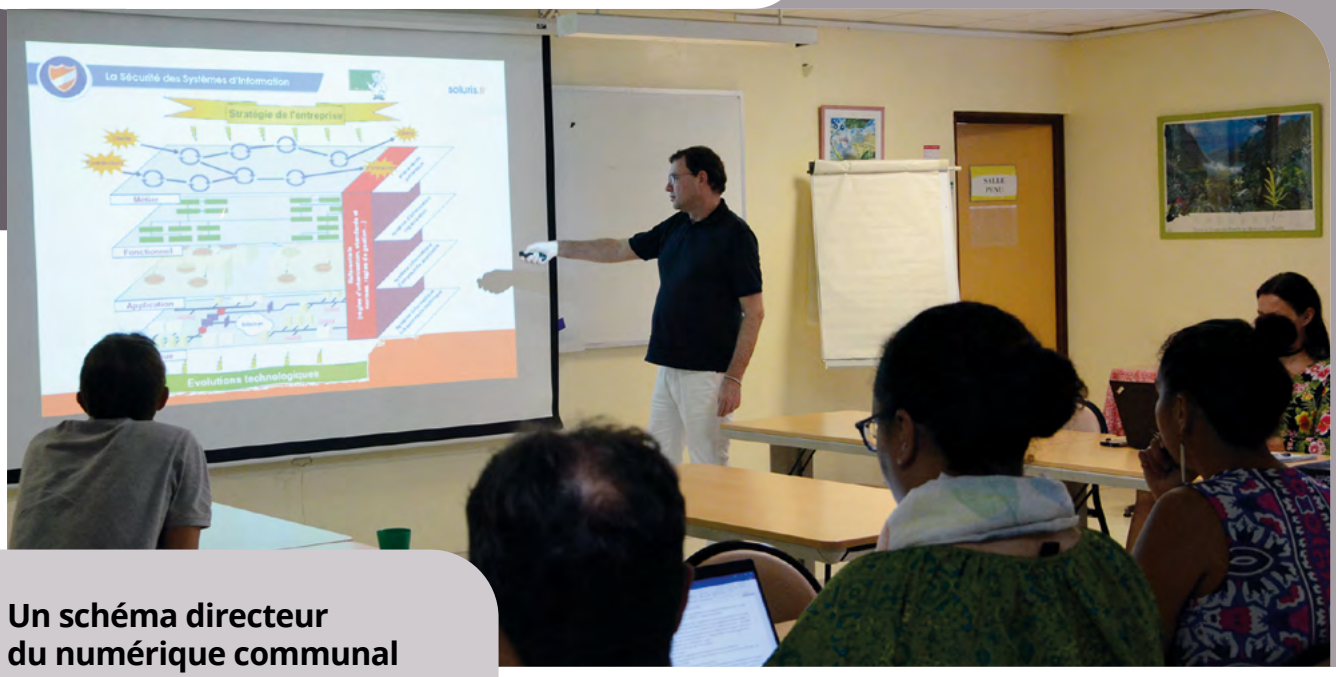

Un schéma directeur du numérique communal

Parallèlement au plan de relance du Pays 2021-2023 « protection et résilience » (schéma directeur d'aménagement du numérique et plan d'actions Smart Polynesia de 2018), le département informatique du SPCPF s'est engagé dans la définition d'un schéma directeur du numérique communal, sa feuille de route sur trois ans.

En août 2020, une consultation a été lancée et à la mi-octobre, le regroupement de sociétés qui a remporté le marché a commencé les travaux de recueil de l'existant et de recensement des projets numériques du SPCPF et des 39 communes adhérentes à la compétence informatique (SDSI).

Une communication en progression :

2 articles en 2019,
9 articles en 2020
publiés sur **le site internet du SPCPF**

14 posts en 2019,
21 posts en 2020
publiés sur **la page Facebook du SPCPF**

Une priorité : la politique de sécurité informatique (PSSI)

Préoccupation majeure du département – accentuée par la bascule soudaine dans le confinement et la mise en place de télétravail –, **la sécurisation du système d'information du SPCPF** a fait l'objet d'un audit.

Cette politique a été suivie et validée par un organe interne, la commission* d'homologation **« Référentiel général de sécurité » (RGS)** avec l'accompagnement d'un expert de métropole, le responsable sécurité du syndicat intercommunal Soluris (février-mars).

*Composition de la commission d'homologation du SPCPF : direction générale, directeur du DEP, responsable du DI, agent en charge de la sécurité des SI.

Un plan d'actions, issu de cette politique, a été défini avec l'aide d'un consultant local pour l'affiner et le décliner en opérations (juillet). Ce plan constitue l'actuelle feuille de route de **la référente « sécurité des SI du SPCPF »** qui a rejoint l'équipe en septembre.

La mobilisation particulièrement forte de la hotline

L'activité de la hotline a été soutenue malgré le départ de l'agent responsable du service. Cela s'explique surtout par le passage en production **de nouveaux logiciels e-sedit GF et e-sedit RH des 11 collectivités** dès le mois de janvier. Ces progiciels ont demandé une assistance continue tant sur la mise en place que sur l'assistance logiciel.

> La continuité de l'activité de la hotline durant le confinement a été particulièrement appréciée des communes.

LE BILAN DE LA HOTLINE EN 2020

Répartition du nombre de demandes et durée de traitement par archipel

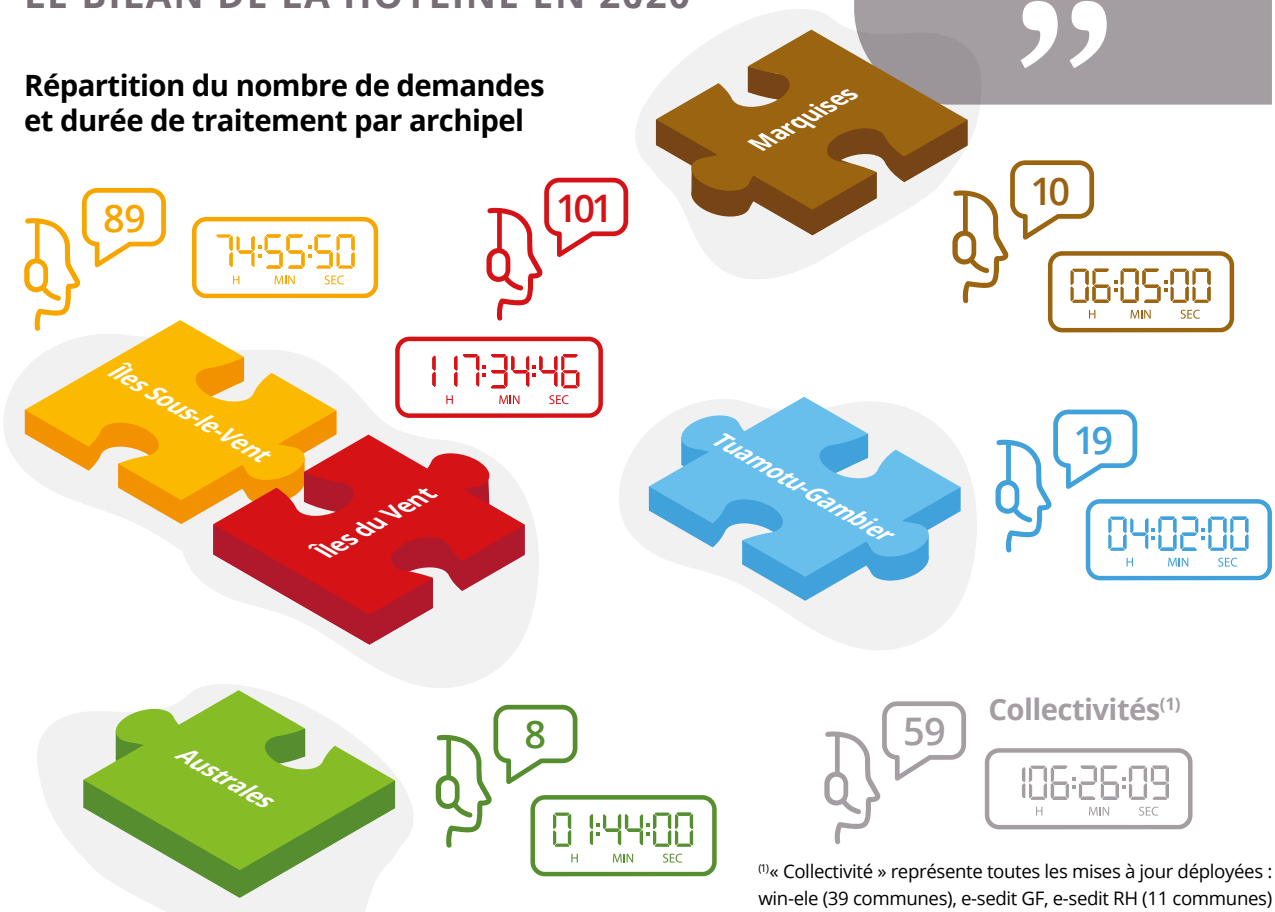

(1)« Collectivité » représente toutes les mises à jour déployées : win-ele (39 communes), e-sedit GF, e-sedit RH (11 communes)

TOTAL NOMBRE DE DEMANDES 286

TOTAL DURÉE DE TRAITEMENT 3 10:47:45 H MIN SEC

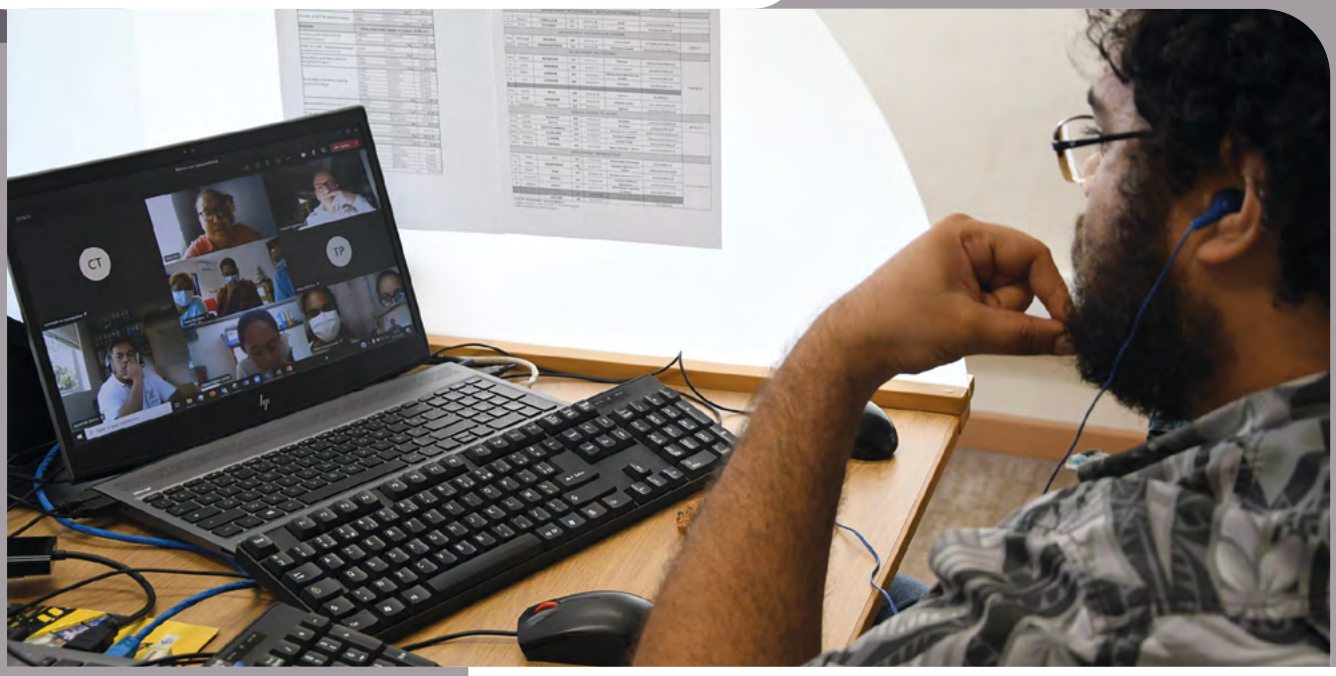

Le déploiement et la mise en œuvre des progiciels (GF et GRH)

Passage en production **en janvier 2020 de la base des progiciels de Berger-Levrault** pour permettre aux 11 collectivités, formées sur ces outils en 2019, d'assurer leur service.

Puis déploiement de nouveaux modules et mises à jour (cf. les éditeurs et leurs logiciels).

> “Les trois missions de l'éditeur Berger-Levrault ont pu se tenir, dans le respect des gestes barrières, avec une nouveauté : la dernière s'est entièrement déroulée à distance, le consultant étant connecté depuis la métropole et les agents communaux dans leur commune.

Les éditeurs partenaires et logiciels distribués par le DI

Les logiciels A.GE.D.I

- **Win-ele :**
  gestion de la liste électorale utilisée uniquement pour les éditions depuis la Répertoire électoral unique (REU).
- **Win-pop :**
  gestion de la population et de l'état civil.
- **Win-m14 :**
  gestion du budget et de la comptabilité pour les communes de moins de 3 500 habitants.
- **Win-pay :**
  gestion de la paie des agents et des indemnités des élus pour les communes de moins de 3 500 habitants.

- **Win-fac :**
  gestion de la facturation au forfait depuis les abonnés jusqu'à l'encaissement des factures, même après transmission au Trésor.

- **Win-eau :**
  gestion de la facturation de l'eau au compteur (jusqu'à l'encaissement).

- **Win-kw :**
  gestion de la facturation de l'électricité au compteur (jusqu'à l'encaissement).

- **E-assemblée :**
  gestion des assemblées et de la transmission dématérialisée des actes de la collectivité (arrêtés, délibérations...). Surtout utilisé pour l'envoi dématérialisé des actes (avec une clé RGS**).

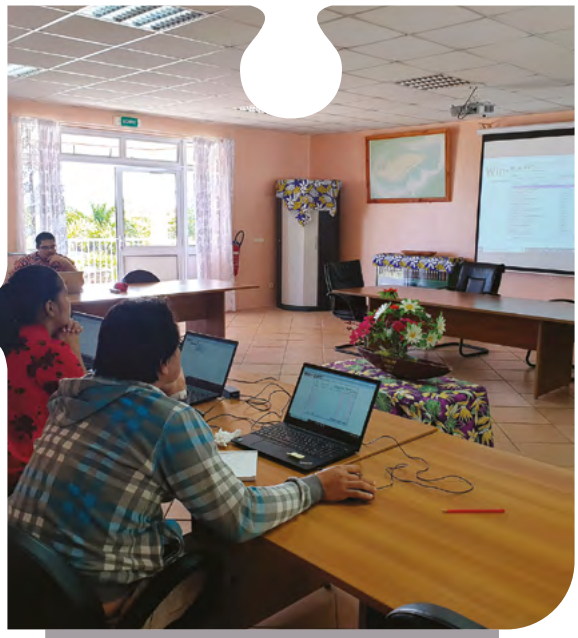

Assistance sur le logiciel Win-eau dans la commune de Raivavae en partenariat avec le département eau potable du 15 au 17 juillet et présentation des missions du SPCPF.

Mise en place de la radio-relève pour la facturation de l'eau au compteur dans la commune de Nuku Hiva du 09 au 12 août.

Berger-Levrault

Pour la gestion financière (GF) :
E-achats/commandes/factures, E-engagements, E-liquidations, E-immobilisations, E-tiers, E-élaboration budgétaire, E-marchés.

Cette année, ont été ajoutés les modules suivants :
E-opérations PPI, E-AP/CP, Gestion de la dette.

Pour la gestion de ressources humaines (GRH) :
E-agents, E-paie, E-carrières, E-absences, E-organigramme.

Cette année, ont été ajoutés les modules suivants :
E-GPEC, E-congés, Masse salariale.

Ressources humaines
6 agents

Vetea MARITERAGI
Assistant des applications métiers titularisé à l'issue de son année de stage

Gontrand LABORDE
Technicien systèmes et réseaux, CVD il a constitué un soutien important à partir du mois de juin

- Départ d'un agent (poste gelé)

Pour pallier les besoins en ressources humaines, l'externalisation du service de maintien du réseau du SPCPF (messagerie, serveur, sauvegardes, etc.) actuellement assuré par un seul agent s'est avérée bénéfique.

Vaea NATUA
Référente sécurité des systèmes d'information arrivée en septembre

LE DÉPARTEMENT **INFORMATIQUE**

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Accompagner la transformation digitale boostée par la crise sanitaire encore timide en 2019 : le numérique est devenu un outil exceptionnel voire indispensable pour continuer à travailler, assurer le lien avec les administrés.

Développer l'appropriation des outils numériques notamment ceux de la **visioconférence** et de l'**audioconférence**.

Déployer les capacités numériques des communes (infrastructures suffisantes : connexion internet, services dématérialisés organisés, formation des élus et agents à leur utilisation et sensibilisation à la sécurité, etc.), adaptées aux réalités du *fenua* et soucieuses de leur impact environnemental.

39 **Communes adhérentes**

11 intercommunalités conventionnées

222 Logiciels déployés

10 types de Logiciels distribués

Hotline
286 Demandes
311 heures de traitement

6 agents

2 missions sur le terrain

Les actions de 2020

Le département de la restauration scolaire s'est attaché, malgré la crise, à entretenir un lien de proximité avec les communes adhérentes par des échanges réguliers (téléphone, mail ou visioconférence), la rencontre des nouvelles équipes à l'occasion des séminaires du SPCPF, mais également à travers des missions de terrain et des actions de promotion et d'information.

Les événements de l'année l'amènent à reconsidérer sa feuille de route, initialement orientée vers la restauration municipale, pour prioriser le soutien aux produits locaux et au développement du secteur primaire.

Missions

Accompagner les communes adhérentes à la compétence dans **l'amélioration durable de la qualité de leur service de restauration scolaire du premier degré :**

- en délivrant conseil et assistance en vue de la professionnalisation de ce service et l'optimisation de sa gestion ;
- en réalisant des études en lien avec la restauration scolaire pour définir les problématiques, pistes de progression et outils concrets.

Faciliter les échanges entre les communes et construire un projet partagé avec l'ensemble des acteurs dans ce domaine.

Contribuer à une réflexion à l'échelle du pays, informer, sensibiliser en vue de favoriser une synergie sur les enjeux de la restauration scolaire.

Exemples de réalisations durant la précédente mandature

> Audits des sites de restauration scolaire des communes.

> Accompagnement des communes dans la mise aux normes en matière d'hygiène alimentaire et dans la régularisation de leur mode de gestion.

> Participation à la réflexion sur la politique tarifaire au sein des communes et publication d'un guide sur les budgets annexes.

> Formation et animation d'un pool d'élus formateurs spécialisés sur la question de la restauration scolaire.

> Participation à la création de l'itinéraire de formation pour les agents communaux de la restauration scolaire en partenariat avec le CGF.

LE DÉPARTEMENT **RESTAURATION SCOLAIRE 1ER DEGRÉ**

La clôture des audits complémentaires

L'ensemble des rapports d'audits ont été restitués (en 2020 : Niau ; Faaite et Aratika à la demande de la commune de Fakarava, hors projet d'état des lieux).

En chiffres (depuis 2014)

- 41 audits de sites.
- 9 audits complémentaires depuis 2018.
- Enquête de satisfaction dans 36 communes.
- Budget annexe étudié dans 10 communes.
- Étude des menus de restauration scolaire dans 13 communes.
- Étude comparative des repas dans les services de restauration scolaire de 21 communes.

L'accompagnement des communes

Seules des communes déjà engagées dans des projets de restauration scolaire sont revenues vers le département. Déjà connues, elles ne nécessitaient pas de déplacement sur site pour être accompagnées : **Makemo** et **Rangiroa** (politique tarifaire), **Ua Huka, Ua Pou** (préparation d'un dossier de financement FIP), **Taputapuatea** : projet de rénovation de la cantine d'Opoa (proposition d'aménagement des locaux à la commune, rédaction de la fiche descriptive nécessaire au dossier de demande de financement au FIP), **Tureia, Fangatau, Arutua** (réunions de travail).

Le département a également répondu à plusieurs sollicitations de communes non adhérentes et assuré une veille technique et réglementaire.

Les missions sur le terrain

Sur l'atoll de Niau (commune de Fakarava) : audit du service de restauration scolaire et formation du personnel de la cuisine avec le Grepfoc (13/19 janvier 2020).

Aux Tuamotu : point d'étapes des projets à Anaa, et à Mataiva et Tikehau (commune de Rangiroa) ainsi qu'à Manihi et Ahe ; à Takapoto et Faaite, visite de la nouvelle cantine scolaire de Takaroa dans le cadre de deux tournées administratives (15/18 juin et 17/20 août 2020).

À Taputapuatea : visite de sa cuisine autonome de Opoa, nécessitant une mise aux normes des locaux et des équipements (1er octobre).

À Mahina (consolidation de la reprise en régie du service de restauration scolaire) et **Teva i Uta**.

La première édition des journées mixtes de la restauration scolaire

15-16 septembre 2020 à Mataeia (école Mairipehe).

40 participants (élus et agents) de **14 communes**.

Objet : Découverte de la restauration scolaire par les nouveaux élus référents, délégataires.

Une méthodologie active : ateliers ludiques, témoignages, échanges entre communes, visites sur sites (classe polynésienne du goût, atelier cuisine de Papeari, un *fa'a'apu* bio, des *fa'a'apu* solidaires).

Thèmes : repas de qualité, équilibre alimentaire, produits locaux, lutte contre le gaspillage alimentaires, formations des élus et des cadres, la question des moyens...

L'organisation d'un forum ouvert : Rencontres à 360°

17 septembre 2020 à Pirae (DGEE).

13 participants communaux et partenaires (DSFE, DAG, prestataire privé), acteurs du service de la restauration scolaire.

Objet : « Imaginer la restauration scolaire de demain ».

Une méthodologie originale : plusieurs ateliers d'échanges selon des principes innovants (« si vous ne contribuez pas ou n'apprenez rien, changez d'espace », « les personnes présentes sont les bonnes », « quand c'est fini, c'est fini »).

Thèmes des ateliers : agroécologie, élève acteur de la restauration scolaire, cadre de vie et environnement, transition de la restauration scolaire à la restauration municipale, transformation des produits locaux, cantines autonomes, recyclage, élaboration de menus à partir d'un plan alimentaire.

> **Parmi les thèmes abordés dans le cadre des rassemblements de l'année : l'agroécologie. Cet enjeu fort pour la santé des enfants représente l'agriculture de demain et constitue un objectif qui doit mobiliser tous les acteurs, et notamment les maires et leurs équipes.**

Présentation des différents modes de gestion d'un service de restauration scolaire
aux élus de la commune de Taiarapu Ouest.

Inauguration de l'atelier cuisine de Teva i Utae
situé dans les locaux du CJA de Papeari par les contributeurs à la concrétisation du projet. Un atelier pour favoriser des bonnes habitudes alimentaires et familiariser les enfants avec des produits qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de connaître grâce à des ateliers culinaires.

Accueil et information des nouvelles équipes municipales

À l'occasion du séminaire des délégués en août.

Présentation du SPCPF et notamment du département restauration scolaire.

Rencontres individuelles des communes présentes.

59 posts sur la page Facebook du SPCPF

5 articles sur le site internet du SPCPF

Le plan de communication : un objectif prioritaire

(conduit en collaboration avec le service de la communication du SPCPF)

Vis-à-vis de la nouvelle gouvernance.

Pour promouvoir l'activité du département.

En vue d'informer le grand public.

Pour ce faire :

- **Multiplication et diversification des publications** (site internet et page Facebook du SPCPF) notamment via des vidéos (interviews d'élus).
- Rédaction et suivi éditorial d'un scénario d'animatic bilingue sur la restauration scolaire.
- Rédaction **du Guide de la restauration scolaire en Polynésie française** (version 2020) et amorce du Guide des grammages.
- Publication de la synthèse de la journée dédiée dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD).
- **Élaboration d'une newsletter** qui sera diffusée dès 2021.
- **Invitation de la presse** pour communiquer sur des actions comme la visite d'un CJA avec démonstration de fabrication d'engrais à partir de déchets de poisson.

Révision de la feuille de route du département pour la mandature
face à la précarité du système alimentaire soulignée par la crise sanitaire

Priorité donnée au soutien du secteur primaire pour garantir la chaîne d'approvisionnement et une alimentation locale de qualité et durable, avant de diversifier le public bénéficiaire du service de restauration scolaire (« restauration municipale », concept à définir en concertation avec les communes).

Révision du profil et de la fiche de poste pour un 3e agent (dont la procédure de recrutement a été interrompue au premier trimestre par la décision du président de geler les postes vacants) en fonction des nouvelles priorités du département.

Élaboration d'un calendrier des actions de la restauration scolaire et domaines liés (réseau de partenaires).

Développement des compétences du DRS

Tutorat interne de la technicienne qualité.

Cadrage de sa mission en immersion en métropole et de sa formation à la réalisation d'un audit , toutes deux reportées à 2021.

Création d'un poste de directrice du département et nomination de la cheffe de projet à ce poste (1er mai).

> **À l'issue de la précédente mandature, le SPCPF s'apprêtait à élargir son champ d'intervention vers "la restauration municipale".**
> **Sans abandonner cette perspective, les réalités de l'année 2020 le conduisent à d'abord s'intéresser aux problématiques liées à l'autosuffisance alimentaire en Polynésie.**

Groupe de travail « loi de Pays en faveur des produits locaux » :
dans les services de restauration scolaire : consultation des communes, conjointement avec le département de la promotion de l'institution communale.

LE DÉPARTEMENT **RESTAURATION SCOLAIRE 1ER DEGRÉ**

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Assurer le bien-être et la sécurité des enfants pendant la pause méridienne (accueil convivial, surveillance, hygiène, etc.).

Favoriser de **bonnes habitudes alimentaires et comportements citoyens dès le plus jeune âge** (éducation au goût, lutte contre le gaspillage, etc.).

Promouvoir les produits locaux et participer au développement économique de l'agriculture locale.

Valoriser les métiers de l'agriculture, de l'alimentation et de la petite enfance.

32 **Communes** adhérentes

15 **actions** dont :

- **6** missions de terrain au profit de 8 communes
- **2** audits
- **3** groupes de travail
- **4** événements

2 agents
1 Directrice,
1 Technicienne Qualité

Les actions de 2020

Hormis les retards à déplorer du fait de la crise sanitaire (lire pp. 4-7), le département de l'eau potable a conduit plus d'une trentaine d'actions au bénéfice de ses communes adhérentes. En interne, le retour d'expérience montre l'efficacité de se concentrer sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre étant confiée à un bureau afin de dégager du temps pour conseiller et accompagner les communes dans l'exploitation de leur service d'eau potable.

Missions

Accompagner les communes dans la distribution d'eau potable (obligation à remplir d'ici le 31 décembre 2024) et vers la professionnalisation du service eau potable conformément au CGCT.

Conseiller les communes dans la gestion des réseaux et, au besoin, les assister (dépannages ponctuels, rédaction de procédures, aide à l'organisation des services hydrauliques communaux).

Assister les communes les plus importantes (notamment les îles hautes) à la maîtrise d'ouvrage – en intervenant en tant que conducteur d'opérations. Les prestations d'études (schémas directeurs) et de maîtrises d'œuvre des travaux (rédaction des appels d'offres, suivi et réception des travaux) étant sous-traitées.

Assurer les études et maîtrises d'œuvre des plus petites communes (notamment aux Tuamotu).

Accompagner les communes adhérentes à la maîtrise foncière, à la définition d'une politique commerciale et tarifaire de l'eau et à communiquer auprès de la population.

Sensibiliser les élus aux enjeux du service public de l'eau potable.

Contribuer à faire modifier les textes en rapport avec cette compétence environnementale quand cela s'avère nécessaire pour les communes.

LE DÉPARTEMENT **EAU POTABLE**

> La position facilitatrice du DEP est appréciée de tous (commune et bureau d'études) grâce à sa réactivité face aux questionnements.

6 agents pour servir :

31 Communes adhérentes

1 cadre A pour 7/8 communes et
1 technicien B pour 15/16 communes

31 actions

6 actions sous-traitées

4 missions de terrain

Assistance à maîtrise d'ouvrages dans les îles hautes :

- 4 études de schémas directeurs : **Teva I Uta et Taha'a - phase 1** jusqu'à la campagne de mesures sur le terrain, **Huahine et Taputapuatea - réalisation et validation des phases 2 et 3**, du plan d'investissement et du plan d'actions communal ;
- 2 maîtrises d'œuvre : **Huahine - travaux des forages de Parea, Raivavae - travaux tranche 3 : extension du nouveau réseau de Vaiuru.**

Que fait concrètement le DEP ?

- **Le DEP assure la gestion administrative et technique de l'opération**.
- Il l'aide à **définir ses besoins, passe la commande publique, gère les demandes de subventionnement et plans de financement.**
- Quand le bureau d'études entre en action, le DEP contrôle le respect du cahier des charges par le prestataire.
- **Ce mode opératoire en sous-traitance rend les échanges avec les communes plus stratégiques :** il s'agit d'organiser sa vision et de la communiquer à un bureau d'études.

Actions du Département Eau Potable en 2020

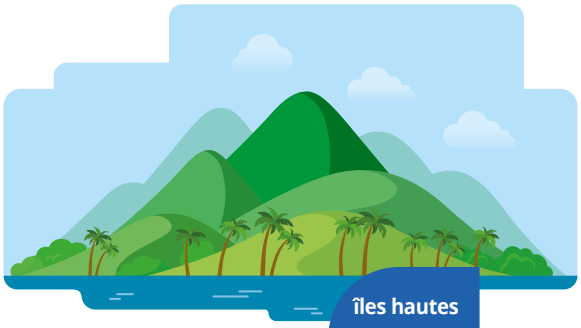

Projets communaux (hors transverse et stratégique)	îles hautes	Tuamotu-Gambier
Études externalisées	4	/
Études internes	2	/
Maîtrises d'œuvre externalisées	2	/
Maîtrise d'œuvre internes	2	3
Conseil accompagnement	5	3
Développement nouveau projet	2	1
Annulé / reporté	4	4
TOTAL	**21**	**10**

Du côté des communes les demandes de financement ont diminué en 2020 du fait :

- du contexte électoral ;
- des incertitudes financières liées à la crise covid-19 ;
- de la période de transition entre le contrat de projet 2014-2020 et le futur contrat de développement et de transformation.

14 posts diffusés sur la page Facebook du SPCPF

11 articles publiés sur le site internet du SPCPF

Une activité de conseil

En faveur de la maîtrise des pertes en eau et maîtrise patrimoniale des réseaux dans les îles hautes (réseau vétuste, tarification de l'eau, consommation raisonnable, etc.) :

- Missions en matière de recherche de fuite. **Le SPCPF met son matériel et ses techniciens à disposition de l'initiation aux techniques de recherche de fuites**, à charge pour les communes de s'équiper si elles programment des campagnes de recherche de longue durée.
- **Accompagnement aux actions en faveur de la maîtrise des pertes en eau** (optimisation des volumes de service, diminution des consommations domestiques, lutte contre le gaspillage d'eau...).
- Accompagnement à la révision de la tarification si nécessaire, **dans un objectif de réduction des consommations et de préservation des ressources**.
- **Accompagnement au projet de sectorisation des réseaux** (mise œuvre de compteurs divisionnaires et de vannes de sectionnement) et d'outils de maîtrise patrimoniale tel que le SIG.

La problématique de l'assainissement :

Achèvement de l'audit « sur le déploiement de la compétence assainissement dans les communes polynésiennes ».

Ses conclusions permettent d'identifier clairement les freins rencontrés par les communes polynésiennes dans la mise en œuvre de leur démarche et de leur service public d'assainissement et au SPCPF de se positionner à ce sujet.

Le pilotage du dossier a été confié au département de la promotion de l'institution communale.

La participation à la mise en place des Plans de Sécurité Sanitaire des Eaux (PSSE)

Cadre : action financée par le 11e FED et coordonnée par la Communauté du Pacifique sud.

Le SPCPF, référent technique, représente trois de ses communes adhérentes (Tumaraa, Hao, Rimatara).

En faveur de la potabilité de l'eau aux Tuamotu avec deux axes privilégiés sur la mandature :

- **La concentration des actions sur la durabilité des installations ;**
- **Le contrôle de la qualité de l'eau distribuée**.

Pour ce faire, le DEP invite les communes disposant d'unités fonctionnelles de traitement et de distribution d'eau :

- **à s'équiper en petits matériels de prélèvement et de suivi de la qualité ;**
- **à suivre une formation complète destinée aux agents référents de l'Eau potable** (Formation UNION Tuamotu, organisée en partenariat avec le CGF) pour réaliser les analyses « d'autocontrôle ».

Des rencontres fructueuses des nouvelles équipes communales (environ 25 communes) en juin, juillet, août

Point sur leurs besoins en matière de distribution d'eau potable.

Établissement d'une feuille de route pour ce début de mandature dans la majorité des communes.

Un contact renoué avec 4 communes : Tubuai, Rangiroa, Hikueru, Fakarava.

Ressources humaines

7 agents en début d'année, 6 à la fin (1 directeur, 1 chef de projets en CDI 2 chefs de projet en CDD 2 techniciens permanents)

- Départ de la directrice du département remplacée en interne
- Départ d'un ingénieur remplacé par **Élodie CHALONS**

- Un poste gelé

LE DÉPARTEMENT **EAU POTABLE**

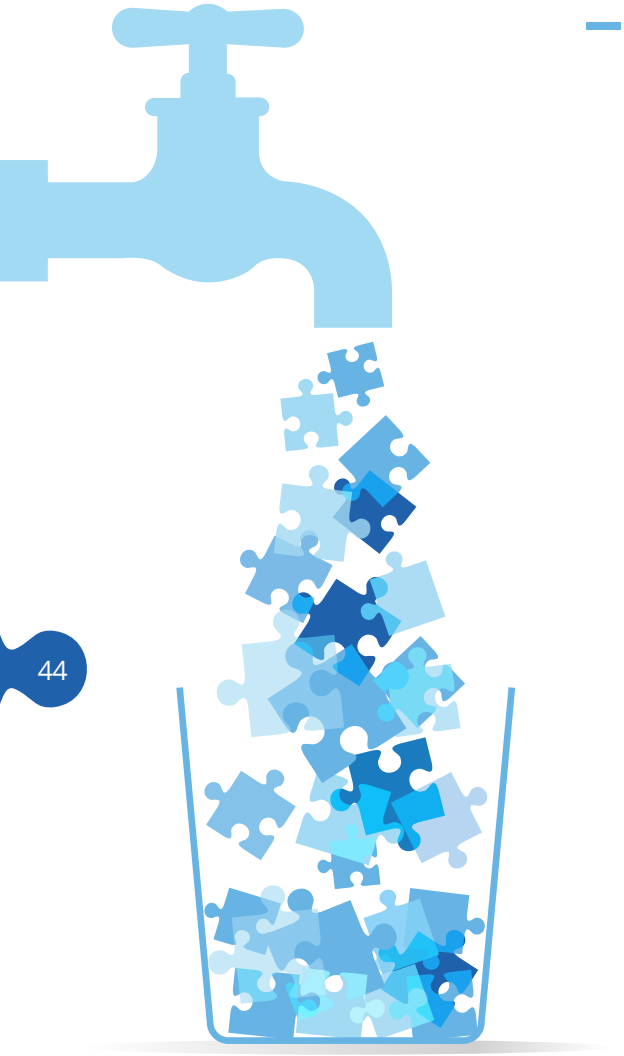

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Prioriser un projet pragmatique, clair et en relation étroite avec ses communes adhérentes : certaines orientations passées (pilotage de l'évolution du statut, réflexion sur l'intégration d'une compétence assainissement ou d'une compétence élargie développement durable) sont confiées à d'autres services du SPCPF.

Cheminer vers la conduite d'opération et le contrôle de prestations externes aboutit à une prise en charge financière par les communes des études et maîtrises d'œuvre externalisées à leur bénéfice direct.

Développer les actions de proximité et animer des séminaires et formations aux élus (en coopération avec le département formation des élus).

Déployer les partenariats avec le CGF, **notamment au travers de parcours globaux de formation des agents hydrauliques des îles hautes et des Tuamotu** et poursuivre les échanges réguliers avec les partenaires (subdivisions, services de l'État et du Pays).

Poursuivre le rapprochement avec les communes (relationnel, présentiel terrain), notamment au travers de la mission de conseil et d'accompagnement à l'exploitation du service des eaux.

Recruter un technicien catégorie B : une nécessité.

Les services transversaux du SPCPF

3

46 Le Service Gestion et Moyens
Un nouveau pôle : la Gestion des connaissances

48 Le Service Communication

50 Les projets collaboratifs

51 Le bilan social

53 Les comptes

LE SERVICE **GESTION ET MOYENS**

7 agents

DGSA, 3 assistants administratifs et logistiques,1 comptable, 1 assistante RH, 1 acheteur public

2 720 courriers reçus (dont les factures)

480 courriers rédigés pour envoi

Près de **800** mails reçus

Près de **1000** mails expédiés

1152 mandats établis

193 titres de recettes émis

Missions

Assurer le bon fonctionnement du SPCPF en interne et dans ses relations avec l'extérieur.

Tenir le secrétariat : accueil téléphonique et physique, mise en forme des courriers sortants, traitement des conventions conclues par chaque département, enregistrement et diffusion des courriers entrants.

Assurer la logistique liée aux missions des agents et des élus du SPCPF sur le terrain ainsi qu'aux actions de formation : transports, hébergement, préparation des salles de formation, organisation des repas, impératifs liés à la venue d'intervenants extérieurs – accueil à l'aéroport, hébergement, cartes parking, téléphone, plein d'essence…

Gérer et préserver le patrimoine : entretien et gestion du planning d'utilisation des véhicules et des cartes parking, des ordinateurs et autres matériels – radars, balises, GPS… – nécessaires aux missions de terrain et autres actions du SPCPF, gestion des stocks de fournitures et suivis techniques de problèmes soulevés par les agents du SPCPF – téléphone, climatisation, imprimante, etc.

Tenir la comptabilité : gestion et émission des paies du personnel du SPCPF, règlement des factures des fournisseurs, établissement des bons de commande, et suivi des conventions pour le paiement des tranches de marchés à la demande des techniciens du SPCPF.

Effectuer les courses éventuelles.

Entretenir le bâtiment.

Une nouveauté en 2020

Une ambition du SPCPF est de créer un observatoire du monde communal polynésien fondé sur un « centre de ressources documentaires » actualisé. Le recrutement de Terii Pellissier à mi-temps dès le mois de septembre sur le poste dédié à « la gestion des connaissances » amorce ce chantier. Une mission conduite avec chaque département du SPCPF.

Terii PELLISSIER
Chargé de connaissance

Missions

Mettre les ressources à disposition des communes et du grand public.

Piloter la capitalisation, la gestion, l'échange, le partage et la valorisation des connaissances sur le monde communal ;

Développer la coopération et la synergie entre les départements du SPCPF ;

Concevoir et mettre en œuvre **les modalités de collecte collaborative, de gestion, de mise à disposition, de valorisation et de diffusion de l'information** sur les communes polynésiennes et le monde communal, en conformité avec le RGPD et la politique de communication du SPCPF.

Réalisations en 2020 (dernier trimestre à mi-temps)

- > État des lieux des sources de données communales.
- > Récolte de données « élus » (sources : listes et délibérations des conseils municipaux, haut-commissariat, datagov.fr, du service de la communication du SPCPF).
- > Structuration et organisation de la donnée.
- > Rapprochement avec tous les départements du SPCPF.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Mettre un place un observatoire des communes, accessible notamment par chaque compétence.

Créer un open data sur le monde communal et automatiser la mise à jour entre les différents partenaires concernés (haut-commissariat, ISPF, CGF, etc.).

Digitaliser le SPCPF pour évoluer vers des procédures plus numériques (ex : formulaire d'inscription en ligne).

LE SERVICE **COMMUNICATION**

Missions

Soutenir les départements du SPCPF dans la définition de leurs stratégies et actions de communication destinées aux communes et au grand public.

Élaborer les actions et supports éditoriaux qui en découlent.

Assurer les relations média.

Favoriser la cohésion des équipes du SPCPF (communication interne).

2 agents
(1 responsable et 1 agent)

14 dossiers mis en ligne pour la gestion de la covid-19

117 supports de communication conçus, réalisés et/ou suivis

16 infographies mis en ligne

La communication au sein du SPCPF en 2020

Le site internet et la page Facebook du SPCPF : des relais d'informations utiles durant la crise à travers la mise en ligne notamment : des dossiers thématiques ; des infographies explicatives ; des informations pratiques sur la tenue des formations des élus ayant fait l'objet de modifications successives ; des fiches sur le statut de l'élu local.

Création de nombreux supports en lien avec, outre la crise sanitaire, l'accueil des nouveaux élus et des délégués SPCPF notamment : 61 illustrations sur les missions des départements promotion, eau potable et restauration scolaire ; 1 brochure sur le rôle des délégués ; 1 brochure de présentation simplifiée de l'offre de formation ; 2 animatics (présentation du SPCPF, enjeux de la restauration scolaire) ; 12 vidéos en interne sur le fonctionnement communal et de la restauration scolaire, des interviews d'élus et d'agents (diffusés sur Facebook et YouTube).

Les relations avec les médias : le service organise des opérations de communication à l'occasion d'événements particuliers conduits par le SPCPF. En 2020 : séminaire d'accueil des délégués, ou séminaire sur les enjeux de la mandature, renouvellement de la gouvernance du syndicat.

Après la réserve réglementaire à observer en période électorale, le SPCPF a été bien présent dans les médias locaux, tous confondus (télé, radio, presse), résultat d'une part, d'un réseau communal actif et du réseau média initié par le service de la communication et d'autre part, d'une reconnaissance du syndicat par les médias comme un interlocuteur représentatif des communes de Polynésie française crédible et professionnel.

Des supports de communication diversifiés

Numériques : page Facebook professionnelle, site internet du SPCPF.

Éditoriaux : agenda, rapport d'activité, actes et/ou « Moments forts » des rassemblements des communes, catalogue de l'offre de formation, visuels à l'occasion d'événements (programmes, kakemono, banderoles...), guides, newsletters, plaquettes d'information, infographies.

Audio-visuels : vidéos, animatics.

Matériels : sacs, casquettes, tee-shirts, *goodies*, etc.

Les éditions annuelles du SPCPF

- Élaborées, publiées et diffusées par le SPCPF.
- Reconnues comme de bonne qualité.
- Créent du lien avec les publics de la structure et ses partenaires.
- Offrent une visibilité et véhiculent informations et image de professionnalisme du SPCPF et du monde communal en général.
- Ont été publiés en 2020 : l'agenda du SPCPF ; le rapport d'activité (réalisé avec le soutien ponctuel d'un rédacteur), et les moments forts du séminaire « Ma commune mon avenir ».

17 apparitions du SPCPF dans les médias locaux en 2020

44 articles mis en ligne sur le site internet (17 en 2019)

178 posts diffusés sur la page Facebook (170 en 2019)

2 645 abonnés à la page Facebook du SPCPF (1 832 en 2019)

2 439 personnes ont « liké »la page Facebook (1 762 like en 2019)

Un objectif pour la mandature : constituer une équipe d'élus ressources « Ahi Marama » (élus ambassadeurs) :

> facilitateurs, porteurs des projets et/ou formateurs,

> spécialisés sur différentes thématiques phares du monde communal,

> destinés à être des relais auprès des institutions pour défendre les intérêts des communes, de la presse voire des élus et de la population.

Tandis que certains dossiers peuvent être transférés d'un département à un autre (comme le questionnement sur l'assainissement passé de l'eau potable à la Promotion), plusieurs peuvent être conduits en collaboration par toute l'équipe du SPCPF ou certaines compétences. En 2020, outre la « gestion de la connaissance » qui fait l'objet de nombreux échanges entre les services, les synergies ont porté sur les champs suivants en vue d'optimiser le fonctionnement du syndicat et ses missions.

Des projets conduits par tout ou partie des départements :

- Annuaire des communes.
- Digitalisation de la gestion des formations (inscriptions en ligne, accès aux ressources...).
- Gestion des dépenses.
- Agencement de l'accueil dans le bâtiment du SPCPF.
- Réaménagement des bureaux.
- Réflexion sur le DIF élus.

La démarche d'innovation pédagogique (départements de la promotion, de la formation et de la restauration scolaire) :

- Partenariat État, Pays, CGF : participation de 2 élus formateurs, 4 agents du SPCPF à la formation de « facilitateurs ». Intégration du réseau inter-institution des facilitateurs.
- Intégration des méthodes d'animation dans les formations organisées par le SPCPF (pédagogie, action communale, management et éducation émotionnelle dans le déroulé des programmes).

Effectifs
(77% des agents sont fonctionnaires)

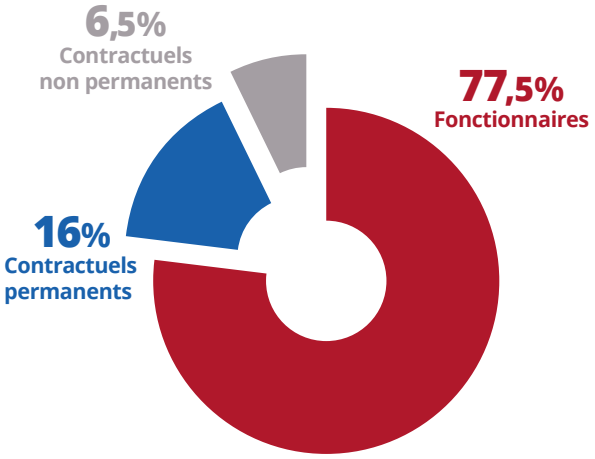

Répartition par catégorie

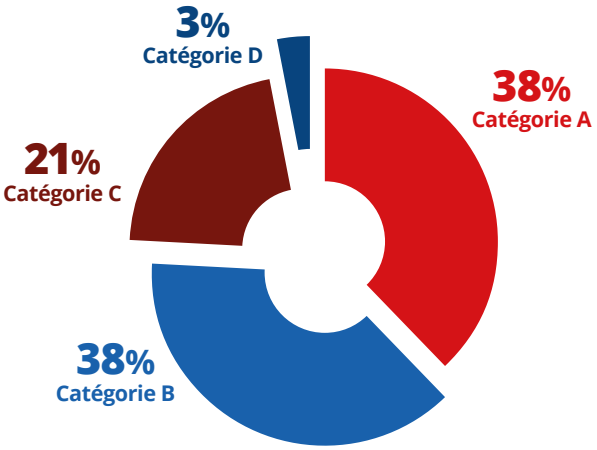

Caractéristiques des agents en emploi permanent

Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuels	Ensemble
Administrative	57%	40%	52%
Technique	43%	60%	48%

61% des agents en emploi permanent sont des femmes

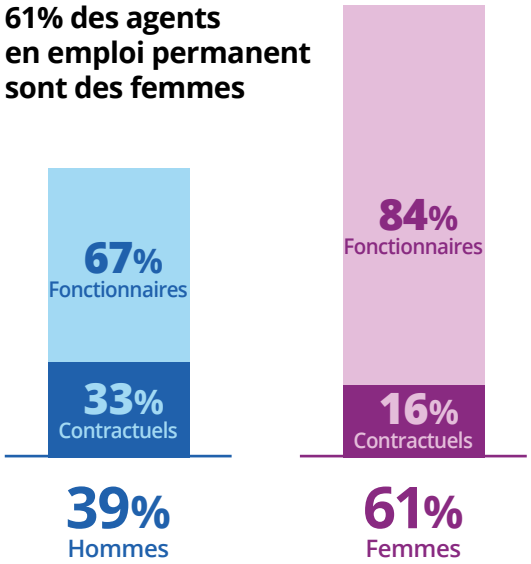

Âge moyen

En moyenne, les agents ont 36 ans

Âge moyen des agents en emploi permanent	
Fonctionnaires	37,6 ans
Contractuels permanents	33,4 ans
ENSEMBLE DES PERMANENTS	**45,7 ans**
Contractuels non permanents	24 ans

Mouvements

En 2020, 8 arrivées d'agents en emploi permanent, 6 départs

Emplois permanents	
Effectif physique au 01/01/2020	29 agents
Effectif physique au 31/12/2020	29 agents

Principales causes de départ d'agents permanents	
Prolongation de disponibilité	2
Mutation	3
Démission	2
Détachement	1

Principaux modes d'arrivée d'agents permanents	
Contractuels	4
Recrutements fonctionnaires stagiaires	3
Réintégration après disponibilité	1

Le SPCPF a connu 8 départs en 2018, 2 départs en 2019 et 6 départs en 2020. Les motifs de départ du SPCPF évoqués par les agents sont :

- Projets personnels ;
- Rapprochement du domicile ;
- Équilibre familial perturbé par les nombreux déplacements dans les îles ;
- Évolution de carrière ;
- Changement de poste ;
- Salaires plus attractifs dans le privé ou autres structures publiques ;
- Départ à la retraite.

Analyse des sections de fonctionnement et d'investissement

Le budget 2020 s'élevait en dépenses (fonctionnement + investissement) à 662 939 632 Fcfp. Ce budget était en augmentation, avec une volonté d'agir au mieux pour les communes dans un contexte économique favorable mais l'année a été perturbée par la crise sanitaire (cf. pp. 4-7).

Point sur la trésorerie

La trésorerie du SPCPF repose essentiellement sur les contributions de ses communes adhérentes et les subventions versées par le FIP.

Bien que le SPCPF répartisse depuis quelques années le paiement des contributions sur trois trimestres, certaines communes règlent la totalité de leurs contributions en fin d'année voire l'année suivante. Cela fragilise la trésorerie du syndicat qui doit faire face quotidiennement au paiement de ses dépenses obligatoires (salaires, CPS, etc.) et aux charges quotidiennes (billets d'avion Air Tahiti, électricité, prestataires, etc.). Fin 2020, il restait encore 11,5 MFcfp à percevoir au titre des contributions 2020.

Aussi, la trésorerie fait l'objet d'une attention toute particulière au quotidien afin de pouvoir payer dans des délais raisonnables les salaires et les fournisseurs.

> **Contrairement aux communes qui perçoivent des dotations non affectées de fonctionnement (DNAF) et d'investissement (DNAI) versées de manière mensuelle par le Fonds Intercommunal de Péréquation (FIP), le SPCPF ne peut compter que sur la rigueur et la bonne volonté des communes à régler leur cotisation dans des délais raisonnables.**

Recettes réelles du SPCPF

Financements extérieurs (FIP, contrat de projet, Pays) :
13 %

Contributions des communes :
86 %

I.1 - Analyse de la section de fonctionnement

Le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 affiche un déficit de -19 126 613 Fcfp, comme en 2019 (-18 779 688 Fcfp). En intégrant l'excédent de fonctionnement des années antérieures qui s'élève à 82 226 674 Fcfp, il est de 63 100 061 Fcfp au 31 décembre 2020.

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2020 s'élèvent à 440 750 768 Fcfp (taux de réalisation de 77 %). Ce montant intègre l'excédent de fonctionnement reporté.

La ventilation par nature des recettes de fonctionnement

Chapitre	Désignation	Total Budget 2020	Total CA 2020	Taux de réalisation
002	Excédent de fonctionnement N-1	82 226 672 Fcfp	82 226 672 Fcfp	100 %
042	Opération d'ordre de transfert entre sections[1]	11 820 309 Fcfp	11 820 309 Fcfp	100 %
13	Remboursement sur rémunération du personnel (CPS arrêt maladie)	0 Fcfp	1 713 623 Fcfp	0 %
70	Produits du service du domaine (prestations du DI pour les collectivités non adhérentes)	1 530 000 Fcfp	1 566 000 Fcfp	—
74	Dotations et participations -Communes	297 954 809 Fcfp	297 954 809 Fcfp	100%
74	Dotations et participations-FIP	180 033 579 Fcfp	44 206 370 Fcfp	25 %
74	Dotations et participations-Autres	1 627 948 Fcfp	0 Fcfp	0 %
77	Produits exceptionnels[2]	0 Fcfp	1 262 985 Fcfp	—
	TOTAL RECETTES	**575 193 317 Fcfp**	**440 750 768 Fcfp**	**77 %**

[1] Ce chapitre regroupe les écritures d'ordre pour la cession d'un véhicule de service et la reprise sur subvention d'investissement des biens amortissables.
[2] Ce chapitre regroupe les produits issus de la vente aux enchères du mobilier et de 2 véhicules de service du SPCPF.

Les recettes, notamment les subventions FIP, n'ont pas pu être perçues avant la clôture des comptes 2020, en particulier celles pour la formation des élus 2019 et 2020 (13,9 + 4,12 MFcfp) et celles de la promotion 2019 (5 MFcfp) déposées pourtant mi-octobre 2020. La subvention pour la maîtrise d'œuvre AEP 2019 (19,46 MFcfp) n'a pas pu être déposée avant la fin 2020, les recettes non perçues en 2020 sont donc d'environ 42,12 MFcfp. Cette situation met en lumière la fragilité financière du SPCPF qui vit au rythme des paiements des contributions et des subventions, *a contrario* des communes qui perçoivent des dotations fixes au travers des DNAF et DNAI.

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses globales de fonctionnement s'élèvent à 377 650 709 Fcfp sur 564 491 564 Fcfp inscrits (taux de réalisation : 67 %).

La répartition par catégorie de dépenses

Chapitre	Désignation	Total Budget 2020	Total CA 2020	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	243 906 042 Fcfp	152 920 146 Fcfp	63 %
012	Charges de personnel	220 998 855 Fcfp	178 868 339 Fcfp	81 %
65	Autres charges de gestion courante	63 137 126 Fcfp	36 808 747 Fcfp	58 %
67	Charges exceptionnelles	0 Fcfp	0 Fcfp	—
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 053 477 Fcfp	9 053 477 Fcfp	100%
022	Dépenses imprévues	0 Fcfp	0 Fcfp	—
023	Virement à la section d'investissement	39 001 079 Fcfp	0 Fcfp	0 %
	TOTAL DÉPENSES	**564 491 564 Fcfp**	**377 650 709 Fcfp**	**67 %**

Le taux de réalisation est plus faible que les années précédentes (77 % en 2019) en raison de la situation sanitaire 2020 (confinement, report des élections municipales de mars à juin, 2de vague de covid en août…). Un taux de consommation à décorréler du rythme soutenu de l'activité des départements très sollicités durant et au sortir du confinement. L'activité croissante des départements de la promotion, de la restauration scolaire et du service de la communication durant toute l'année 2020 ne s'est pas reflétée dans les consommations budgétaires mais davantage dans les heures travaillées.

Les charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général représentent un volume financier de 152,92 MFcfp (contre 141,020 MFcfp en 2019) pour un taux de réalisation de 63 %. Elles correspondent aux dépenses courantes de fonctionnement telles que l'achat de fournitures de bureau, l'entretien, la maintenance du patrimoine (bâtiment, véhicules de service, matériel, mobilier, etc.), l'électricité, le téléphone, les assurances, les frais de transport autres que ceux des élus.

Ce chapitre regroupe également :

- Les prestations de déploiement dès le 1er janvier 2020, des nouveaux logiciels de gestion financière et de ressources humaines pour 10 collectivités (Paea, Teva i Uta, Taiarapu Ouest, Hitiaa o te ra, Uturoa, Tumaraa, Taputapuatea, Tahaa, Bora Bora et le SPCPF) ;

- Le lancement du schéma directeur des systèmes d'informations « SDSI » du SPCPF et de ses communes adhérentes au dernier trimestre 2020.

> **“ Le recours à des prestataires extérieurs, notamment sur la maîtrise d'œuvre pour les SDAEP des îles hautes afin de répondre dans des délais plus courts aux attentes des communes, positionne le SPCPF davantage en tant que conducteur d'opération que maître d'œuvre.**

Les transports et les indemnités des élus (chapitre 65)

- Sur ce chapitre ont été mandatés les indemnités de fonction du président et des vice-présidents, les cotisations à l'Ircantec, les frais de transports et les indemnités de déplacement des élus lors des missions, des formations, du rassemblement des nouveaux délégués du SPCPF en août 2020, les adhésions à Agedi, ACCD'OM. Les charges s'élèvent à 36,8 MFcfp avec un taux de réalisation de 58 % par rapport aux prévisions.

Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 178,87 MFcfp (contre 175,40 MFcfp en 2019) soit 81 % des prévisions.

Elles se détaillent comme ci-après :

Personnel permanent	108 222 291 Fcfp
Personnel non titulaire	21 056 479 Fcfp
Charges CPS	44 921 820 Fcfp
Cotisations CGF	3 979 086 Fcfp
Autre personnel extérieur	235 848 Fcfp
Médecine du travail	452 815 Fcfp
TOTAL	**178 868 339 FCFP**

Le conseil syndical a acté en janvier 2020, la création de 5 postes : 1 chargé de mission Formation A ; 1 chargé de mission Restauration municipale A ; 1 chargé de connaissance A ; 1 responsable de ressources B ; 1 assistant de communication C.

Après des appels à candidature en mars 2020 et en raison de la crise sanitaire, les recrutements pour les postes de chargés de mission en formation et restauration municipale, de responsable de ressources B ont été gelés. La commission des finances de novembre 2020 a acté le dégel des postes voire même autorisé la création d'un nouveau poste de chargé de mission A pour soutenir l'activité soutenue et croissante du département promotion.

Avec 29 agents présents au 1er janvier 2020, 6 départs, 8 recrutements, et 1 réintégration durant l'année 2020, le SPCPF enregistrait 29 agents au 31 décembre 2020.

Les dépenses de personnel représentent ainsi 47,36 % du budget de fonctionnement 2020.

Afin de ne pas disperser les moyens d'expertise du SPCPF dans le quotidien des communes et redonner à ces dernières de l'autonomie sur le fonctionnement de leurs infrastructures, la Chambre territoriale des comptes a fortement préconisé :

- Un recentrage et une priorisation des missions des départements techniques ;
- Une synergie entre le CGF et le SPCPF dans l'ingénierie de formations mixtes élus-agents, de premier niveau (entretien d'un réseau hydraulique, recherches de fuites...).

Compte administratif : résultats de fonctionnement et affectation de résultat - Par compétence

Dépenses de fonctionnement par compétence

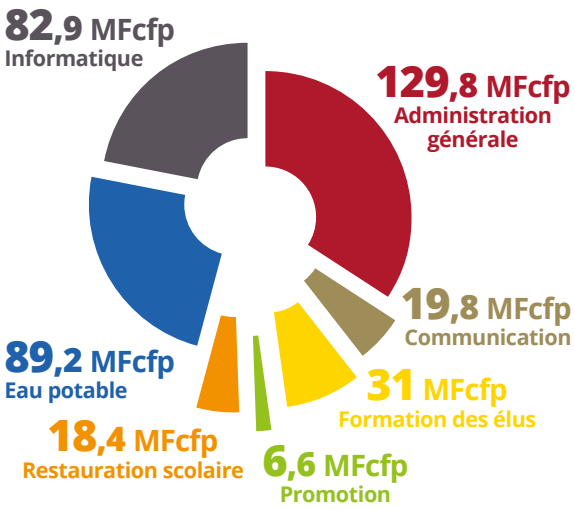

Recettes de fonctionnement par compétence

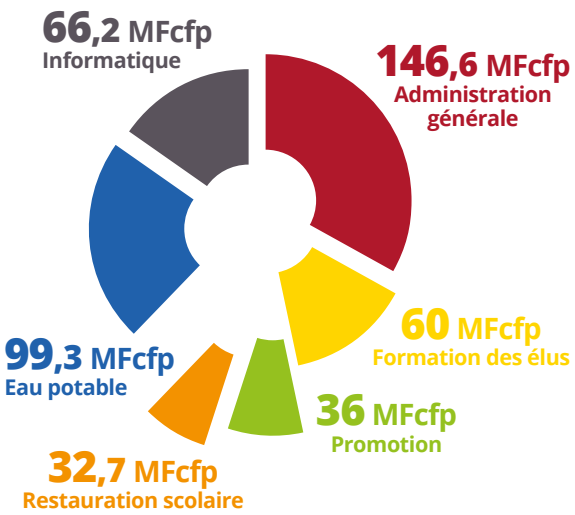

Évolution des résultats

L'année 2020 s'est traduite par :

- Une crise économique et sanitaire inédite qui a bouleversé les prévisions budgétaires optimistes mais aussi les modalités de fonctionnement tant en interne qu'avec les communes et les partenaires institutionnels ;
- Un taux d'exécution budgétaire moins élevé mais qui ne reflète pas l'activité soutenue durant la crise sanitaire ;
- La mise en place des nouveaux logiciels ;
- Un budget de transfert pour le département Eau potable amoindri ;
- Le lancement du schéma directeur des systèmes d'information ;
- L'externalisation des prestations pour gagner en réactivité face aux demandes des communes.

Même si la trésorerie au 31 décembre 2020 est positive et que la masse salariale en 2020 reste contenue, la baisse de résultat 2020 de -19,12 MFcfp doit inviter à une vigilance permanente afin de préserver une base nécessaire à la santé financière du SPCPF sur le long terme.

Toutes les actions en faveur des communes nécessitent des moyens financiers qui, malheureusement, ne peuvent pas être maintenus en permanence à un niveau de contributions contenu. Les dépenses ne sont pas accompagnées d'une augmentation proportionnelle des recettes depuis 2016. À cela s'ajoute le décalage de plus en plus croissant entre les demandes de versement des subventions et leur paiement par les différents partenaires financiers. Pour 2020, les demandes de versement des subventions attendues et non perçues s'élevaient à 42,12 MFcfp environ.

La section de fonctionnement génère un résultat net de -19,12 MFcfp qui, cumulé avec le résultat en 2019 de 82,23 MFcfp, permet un excédent cumulé de 63,10 MFcfp. Une partie de cet excédent viendra compenser le solde d'exécution de -15,97 MFcfp et fera donc l'objet d'une affectation du résultat au compte 1068 pour 15,97 MFcfp. Le résultat global de fonctionnement, reporté sur le budget 2021, sera ainsi de 47 130 871 Fcfp.

I.2 - Analyse de la section d'investissement

Le résultat de clôture de la section d'investissement 2020 affiche un solde négatif de -35 387 316 MFcfp. Ajouté à ce résultat, l'excédent de l'exercice antérieur de 19 418 126 MFcfp permet de disposer d'un résultat de clôture négatif de -15 969 190 MFcfp qui devra être compensé par une affectation du résultat du même montant.

Les recettes d'investissement

Chapitre	Désignation	Budget 2020	Total	Taux de réalisation
001	Solde d'exécution reporté	23 314 077 Fcfp	23 314 077 Fcfp	100 %
1 068	Affectation de résultat	13 613 150 Fcfp	13 613 150 Fcfp	—
13	Subventions d'investissement	0 Fcfp	0 Fcfp	—
021	Virement de la section de fonctionnement	39 001 079 Fcfp	0 Fcfp	0 %
024	Produits des cessions d'immobilisations	0 Fcfp	0 Fcfp	—
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	9 053 477 Fcfp	9 053 477 Fcfp	—
—	RAR recettes	3 488 779 Fcfp	0 Fcfp	—
	TOTAL RECETTES	**88 470 562 Fcfp**	**45 980 704 Fcfp**	**52 %**

Les 45 980 704 MFcfp de recettes d'investissement réalisées proviennent :

- de l'excédent d'investissement reporté pour 23 314 077 Fcfp ;
- de la dotation aux amortissements et des écritures de cessions pour 9 053 477 Fcfp ;
- de l'affectation de résultat pour 13 613 150 MFcfp.

Hormis toutes ces écritures d'ordre, la section d'investissement ne bénéficie pas de recettes réelles, contrairement aux communes qui perçoivent de la DNAI pour alimenter la section d'investissement. En dehors des subventions affectées à des opérations bien précises, seule la section de fonctionnement vient alimenter le budget d'investissement du SPCPF.

Les dépenses d'investissement

Au regard des missions qui incombent au SPCPF, celui-ci n'a pas vocation à effectuer des investissements très importants, contrairement aux budgets des communes. L'année 2020 a toutefois été marquée par l'inscription budgétaire – élevée comparée aux précédents exercices budgétaires – relative à la mise en place de nouveaux logiciels GF/RH et des logiciels de supervision du DEP pour 35 055 662 Fcfp.

Chapitre	Désignation	Budget 2020	Total	Taux de réalisation
001	Solde d'exécution reporté	3 895 951 Fcfp	3 895 951 Fcfp	—
040	Subventions d'investissement	11 820 309 Fcfp	11 820 309 Fcfp	100 %
20	Immobilisations incorporelles	12 000 000 Fcfp	35 055 662 Fcfp	292 %
21	Immobilisations corporelles	25 510 000 Fcfp	11 177 972 Fcfp	48 %
—	RAR dépenses	36 520 055 Fcfp	0 Fcfp	—
	TOTAL DÉPENSES	**87 746 315 Fcfp**	**61 949 894 Fcfp**	**71 %**

Le montant des dépenses consommées pour l'année 2020 s'élève à 61,94 MFcfp (taux de réalisation : 71 %). Les dépenses d'investissement ont été essentiellement l'acquisition d'un nouveau véhicule de service, des travaux de mise en conformité des locaux du SPCPF, les équipements bureautiques et informatiques et le paiement total des nouveaux logiciels GF/RH.

Besoins de financement – Résultats définitifs

Les résultats au 31 décembre 2020 font apparaître :

- Un résultat de fonctionnement de 63 100 061 Fcfp dont 15 969 190 Fcfp feront l'objet d'une affectation de résultat au compte 1068 pour couvrir le solde d'exécution négatif de l'investissement. Le résultat reporté en 2020 sera de 47 130 871 Fcfp ;
- Un solde d'investissement de -35 387 316 Fcfp couvert en partie par le solde d'exécution antérieur de 19 418 126 Fcfp. Ce solde négatif sera couvert par une affectation de résultat de 15 969 190 Fcfp ;
- Une trésorerie au 31/12/2020 : 79,13 MFcfp.

Ces résultats appellent à une vigilance quotidienne mais aussi viennent confirmer que les contributions doivent être à la hauteur des moyens que nécessite le SPCPF pour mener à bien ses actions de rayonnement de l'institution communale polynésienne.

Compte administratif : résultats d'investissement - Par compétence

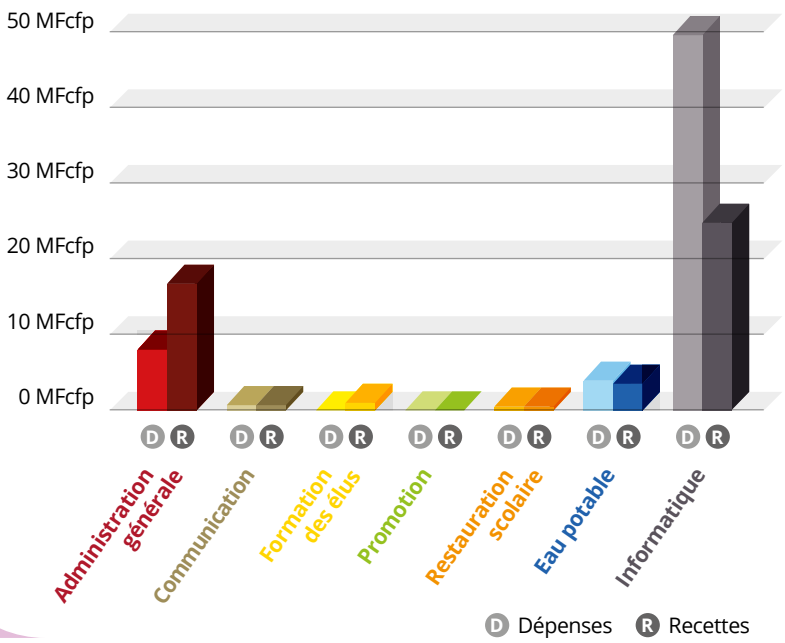

Directrice de la publication : **Ivana Surdacki**
Chef d'édition : **Laurence Cucheval**
Rédaction et suivi éditorial : **Hélène Missotte**
Conception graphique et réalisation : **Yiunik**
Photos : **SPCPF - Manu'a Vecker-Sue - Grégoire Le Bacon - Jalil Sekkaki**
Impression : **STP Multipress**

'Āmuitahira'a nō te mau 'oire

SPCPF

SYNDICAT POUR LA PROMOTION
DES COMMUNES
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

19, Servitude Tepihaa II - Patutoa - Papeete
B.P. 50820 - 98716 Pirae - Tahiti - Polynésie française
Tél. : +689 40 50 63 63 - **Email :** communes@spc.pf

www.spc.pf spcpf spcpf

yiunik.pf